



**HAL**  
open science

**La terre-cuite en Uzège : un artisanat ancien : catalogue de l'exposition de Saint-Quentin-la-Poterie (Gard) 13 au 21 juillet 1985, Dieulefit (Drôme) août 1985, Arles (B.d.R.) octobre 1985**

Henri Amouric, Jacques Thiriot, Jean-Louis Vayssettes

► **To cite this version:**

Henri Amouric, Jacques Thiriot, Jean-Louis Vayssettes. La terre-cuite en Uzège : un artisanat ancien : catalogue de l'exposition de Saint-Quentin-la-Poterie (Gard) 13 au 21 juillet 1985, Dieulefit (Drôme) août 1985, Arles (B.d.R.) octobre 1985. Thiriot (J.). [éditeur inconnu], 48 p., 1985. halshs-01372608

**HAL Id: halshs-01372608**

**<https://shs.hal.science/halshs-01372608>**

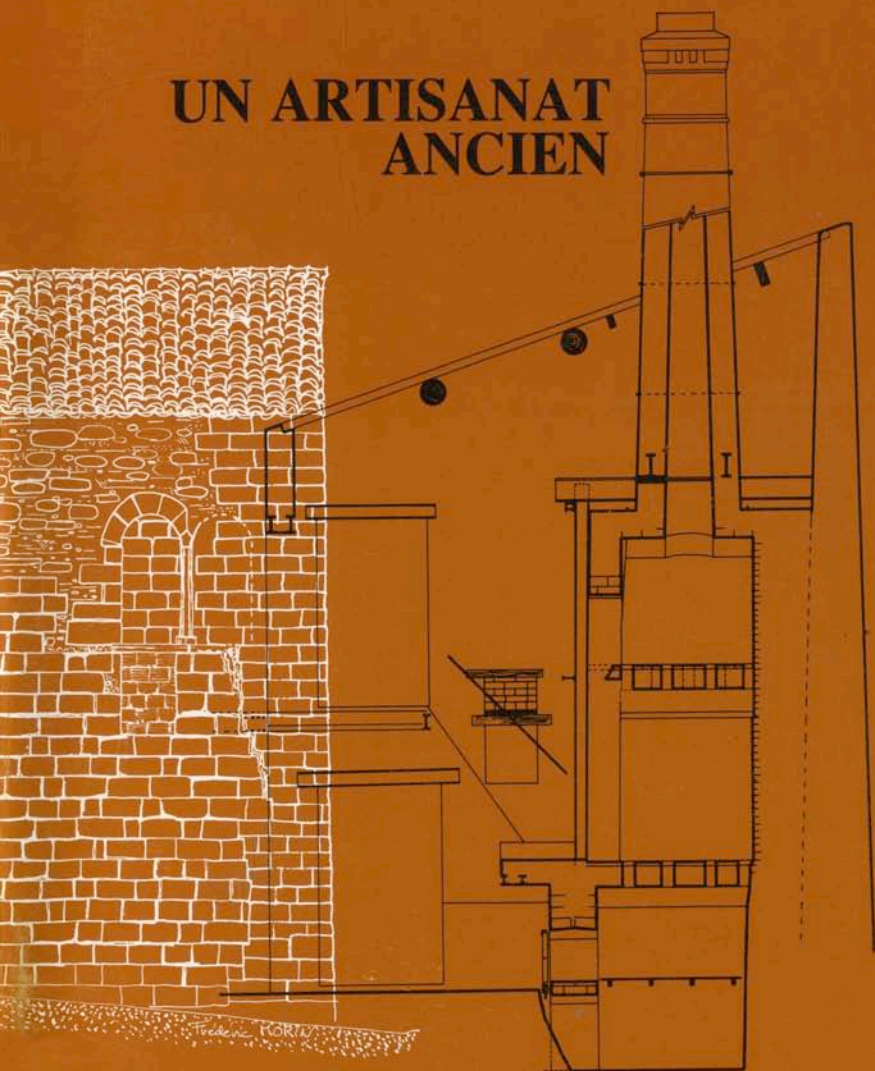
Submitted on 27 Sep 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA TERRE-CUITE EN UZEGE

UN ARTISANAT  
ANCIEN



**Saint-Quentin-la-Poterie** (Gard)  
*13 au 21 Juillet 1985*

**En couverture :**

Façade médiévale de la Maison de la Terre

Coupe axiale du four à pipes Job Clerc

**Préteurs :**

Avignon : Musée Calvet

Musée du Palais des Papes

Musée du Petit Palais

Nîmes : Musée du Vieux Nîmes

Uzès : Musée

Fouilles J. Thiriot : Petit Palais d'Avignon,  
Saint-Quentin-la-Poterie et Saint-Victor-des-  
Oules.

Particuliers : très nombreux, leur apport est  
capital (pour de multiples raisons, nous avons  
préfééré leur anonymat).

**Abréviations :**

MC : Musée Clavet

MN : Musée du Vieux Nîmes

MPA : Musée du Palais des Papes

MPPA : Musée du Petit Palais

MU : Musée d'Uzès

SQP : Saint-Quentin-de-la-Poterie

SVO : Saint-Victor-des-Oules

Pâte réfractaire SQP : argile kaolinitique dont  
les gisements s'étendent de Serviers à  
Pouzilhac. Terme générique utilisé dans cet  
esprit globalisant dans les ouvrages de  
référence.

Edité avec le concours de la Cellule du Patri-  
moine Industriel du Ministère de la Culture, de  
l'Office Régional de la Culture, de la Direction  
Régionale des Affaires Culturelles, du Comité  
Départemental des Activités Culturelles du Gard  
et de la Municipalité de Saint-Quentin-la-Poterie.

# **LA TERRE-CUITE EN UZEGE**

**UN ARTISANAT ANCIEN**

**Saint-Quentin-la-Poterie (Gard) *Juillet 1985***

**Dieulefit (Drôme) *Août 1985***

**Arles (B.d.R.) *Octobre 1985***



## LA LONGUE MARCHÉ S'ACCÉLÈRE...

Voilà plus de 10 ans maintenant que Jacques Thiriot passe de nombreux étés avec des équipes de chercheurs, à fouiller méthodiquement et patiemment le sol de notre commune, sous notre regard d'abord narquois, puis curieux et enfin passionné.

Maintenant nous avons envie de **voir**, de **savoir** et de comprendre : l'exposition présentée dans la future maison de la Terre, et cette plaquette, vont nous révéler les premiers résultats de l'étude menée sur le terrain par Louis Batut et Frédéric Morin et à partir des archives par Jean-Louis Vayssette et Henri Amouric, dans le cadre d'une opération "Patrimoine Industriel", dirigée par Jacques Thiriot.

Cette étude sur les chemins de la Terre a pu être menée grâce à la Direction du Patrimoine, et la plaquette a été réalisée avec l'aide du Comité Départemental des Affaires Culturelles.

Ainsi ces éléments du passé, dont la richesse et la cohérence du point de vue économique et commercial nous impressionnent, sont-ils restitués à ceux à qui ils appartiennent en priorité : les habitants de Saint-Quentin.

Au-delà dans cette période de dure crise économique, nous les élus devons-nous employer, en liaison avec les pouvoirs publics, de tout mettre en œuvre pour que cette tradition d'hier devienne une activité d'aujourd'hui, et que la terre trouve à nouveau une traduction professionnelle d'avenir ; la création à Saint-Quentin d'un centre de techniques scientifique et culturelle nous y aidera certainement.

Ainsi la longue marche s'achève et les réalisations commencent ; c'est bien parti...

**Nicole BOUYALA, Maire  
de Saint-Quentin-la-Poterie.**



## AVANT PROPOS

L'exposition et le catalogue, présentés en cet été 1985 à Saint Quentin-La-Poterie, puis à Dieulefit, s'inscrivent bien dans le courant d'intérêt qui depuis quelques années sensibilise l'opinion au patrimoine créé par le monde industriel et manufacturier.

Au moment de la mise en place des Centres de Culture Scientifique et Technique, du Musée de la Villette, de la Sauvegarde des Archives industrielles et de l'essor de l'éthnologie du Monde de Travail, l'archéologie industrielle est apparue comme une des priorités de recherche de la Direction du Patrimoine au Ministère de la Culture.

Précédé en 1981 d'une Mission d'Etude, soutenue par la Mission Interministérielle d'Information Scientifique et Technique, dès 1983 était installée auprès de la Sous-Direction de l'Inventaire Général des Monuments et des Richesses Artistiques de la France, une cellule permanente chargée de mettre en œuvre une politique d'Inventaire de ce nouveau champ de la recherche patrimoniale.

A partir d'une enquête auprès des Services régionaux de l'Inventaire, mais aussi de tous les organismes concernés par le patrimoine industriel (Associations de Sauvegarde, Musées Techniques, Instituts Universitaires, etc...), il s'est agi d'évaluer l'étendue et la nature de ce patrimoine, de dresser l'état des travaux en cours, et des méthodologies d'étude disponibles, de proposer enfin des programmes nationaux d'intervention.

Dotée de moyens adéquats cette cellule a aujourd'hui pour mission, dans le même temps, d'élaborer une réflexion méthodologique et de promouvoir, soutenir et coordonner, en liaison

avec les services régionaux de l'Inventaire Général, les projets d'étude du Patrimoine Industriel : opérations liées aux programmes thématiques nationaux d'étude des établissements hydrauliques et métallurgiques, opérations exemplaires de petite échelle ayant un caractère pilote, opérations ponctuelles d'urgence sur des sites menacés.

Cinq de ces projets se sont aujourd'hui concrétisés en Languedoc-Roussillon avec l'aide de la Cellule du Patrimoine Industriel, et témoignent de l'importance et de la variété des activités industrielles d'un territoire considéré comme essentiellement agricole : forges et métallurgie dans les Pyrénées Orientales, utilisation de l'énergie hydraulique en Lozère et dans l'Aude, manufactures textiles de l'Hérault et du Gard, production céramique d'un site gardois, enfin, autant de thèmes autour desquels se sont retrouvés archéologues et historiens, spécialistes des Sciences Humaines, élus des Collectivités locales, représentants de l'Administration.

La démarche entreprise à Saint-Quentin-La-Poterie s'inscrit dans la longue durée et dans l'actualité la plus urgente ; elle marque bien la convergence de volonté de la Recherche et des Collectivités locales : rassembler sur un sujet des travaux pluridisciplinaires alliant l'Inventaire systématique des sites et des fonds d'archives, l'archéologie et l'histoire fondamentale ; par la connaissance du processus de développement industriel d'hier, participer au renouveau du développement industriel de demain.

**Le Directeur Régional des AFFAIRES  
CULTURELLES,  
F. de BANES GARDONNE**





## OBJECTIFS DE L'OPÉRATION "PATRIMOINE INDUSTRIEL"

Une meilleure connaissance du passé plus ou moins lointain de l'artisanat de la terre cuite en Uzège, passe par l'étude de l'activité récente en employant les méthodes traditionnelles de la recherche historique et archéologique en collaboration avec les habitants, témoins des traditions artisanales des villages concernés.

En novembre 1983, la mise à disposition d'un large public de l'acquis de plus de dix ans de recherches spécialisées surtout centrées sur le Moyen Âge (cf. Bibliographie), et l'amorce d'une définition encore hésitante des productions récentes conservées par les habitants eux-mêmes, ont montré l'intérêt que porte la population nord-uzègeoise à ce patrimoine (exposition et catalogue "Aspects des terres cuites de l'Uzège. XII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles").

Une connaissance plus exhaustive est donc indispensable. Une vaste enquête cherche à redéfinir toute l'industrie récente de la terre cuite : de l'extraction de l'argile à la commercialisation des produits finis (poteries, pipes, briques...) entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Cette opération, dont les premiers résultats sont présentés ici de manière succincte, a bénéficié en très grande partie du soutien de la Cellule du Patrimoine Industriel (Direction du Patrimoine au Ministère de la Culture) avec un apport des collectivités locales et du département du Gard, en liaison avec le Service Régional de l'Inventaire Général de Languedoc.

Les objectifs très largement étendus à l'ensemble des activités de la terre cuite dans tout le Nord de l'Uzège ont dû être restreints au cours de la recherche, afin d'obtenir une information assez cohérente.

Trois grands axes de recherche ont été maintenus :

### 1. - Archives privées et publiques

Un inventaire des archives conservées dans les fonds publics départementaux et parisiens doit permettre une évaluation de la masse documentaire susceptible d'être rassemblée et, en fonction du temps disponible,

l'étude sélective des séries les plus riches d'enseignement. Leur objet doit recouvrir tous les domaines de l'activité passée. Il est apparu très important de pouvoir consulter les documents détenus par les habitants (archives privées d'usines, photographies de travail, dessins...) afin de compléter la vision essentiellement fiscale et réglementaire des fonds d'archives publiques.

### 2. - Vestiges des installations

La localisation, le relevé photographique et architectural ainsi que l'étude de l'organisation de toutes les installations subsistantes (étude menée plus ou moins loin selon l'importance) doivent être menés pour tous les vestiges de l'activité récente : carrières et mines, ateliers artisanaux ou industriels, structures bâties et matériel concernant la préparation des argiles et leur stockage, le façonnage, le séchage, la cuisson et le stockage des produits finis.

L'enquête menée auprès des habitants doit faire appel à la mémoire qu'ils gardent de cette activité passée. Les méthodes de travail, la vie et l'organisation socio-économique seront mieux perçues auprès des anciens artisans. L'apport des habitants est ici primordial et irremplaçable.

### 3. - Productions

L'opération ayant lieu dans un laps de temps court, il a semblé préférable de porter notre effort sur les collections privées, les plus menacées de dispersion. Le rassemblement des documents appartenant aux musées de la région ou parisiens étant moins urgent.

Avec des crédits plus limités que prévus, l'équipe constituée autour de ce projet - équipe qui effectue depuis de nombreuses années des recherches similaires sur le grand Sud-Est - s'est vue contrainte de limiter son champ d'investigation. Les premiers résultats exposés ici en sont le reflet et, en attendant les publications à venir rapidement, montrent la voie à des études complémentaires "de première nécessité" qu'il faudra mener dans un avenir proche afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble.

## L'APPORT DES TEXTES

Le recours aux sources écrites, dans une démarche a priori archéologique, peut paraître surprenant ; il est non seulement utile mais encore nécessaire. D'autres travaux sur des sujets analogues ont montré l'intérêt de ce type d'approche qui seule permet de ressituer l'objet archéologique dans son contexte et de lui donner une perspective historique.

Les ressources de l'écrit ne sont cependant pas sans limites. Elles sont évidemment étroitement conditionnées par l'état documentaire encore disponible (pertes, vols, destructions, fonds privés). De plus, la constitution d'un corpus dans les domaines ressortissant de l'histoire des techniques, économique ou de la vie matérielle doit prendre en compte une constante chronologique qui veut que nous ne disposions pas de données significatives avant 1250.

A ces restrictions intrinsèques aux sources archivistiques, il convient d'ajouter celles qui tiennent à leurs qualités, plus ou moins aléatoires, et celles non les moindres qui relèvent des possibilités et conditions matérielles d'exploration.

Les recherches sur l'activité céramique en Uzège n'échappent pas à cette problématique. L'état des fonds est très lacunaire pour le Moyen Âge, meilleur pour les périodes modernes et contemporaines avec cependant des manques regrettables, en particulier dans les séries du XIX<sup>e</sup> siècle (enquêtes *commodo incommodo*). La division des seigneuries entre diverses familles titulaires est un handicap qui ne pourra être surmonté qu'avec beaucoup de difficultés et un surcroît de travail. Le seul fonds homogène dont nous disposions est l'incomparable Chartrier d'Uzès. Son statut juridique (privé) n'en facilite pas l'accès. L'extrême amabilité de Madame la Marquise de Crussol d'Uzès nous a valu de pouvoir l'étudier partiellement. Force nous a été de constater que pour ce qui concerne les bourgs et villages de notre champ d'études (S.P.Q., S.V.O., Masmolène, Montaren, etc...), le chartrier, malgré ses indiscutables richesses, n'était pas la source décisive que nous pouvions raisonnablement espérer. En effet, le morcellement des droits seigneuriaux

a pour conséquence symétrique celui des témoignages qui nous intéressent. Autre perte irréparable, il n'existe plus de délibérations médiévales pour les communautés de l'Uzège. De la même façon, tout le notariat antérieur aux premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle a disparu. Pour les périodes plus récentes, nous disposons des séries à peu près continues des notaires, soit au moins 800 registres de délibérations, des *compoix* et *cadastres*, des comptes *trésoraires*, etc...

D'autres dépôts d'archives, des fonds "périphériques" aussi, recèlent des informations utilisables : les Archives Nationales en premier lieu (administration économique centralisée pour l'Ancien Régime et le XIX<sup>e</sup> siècle), la Bibliothèque Nationale, le Musée de Sèvres (l'enquête des préfets, 1809), la Bibliothèque d'Avignon (manuscrit Calvet) et bien d'autres encore. Dans les contraintes matérielles qui étaient les nôtres, il n'était pas possible d'aller très loin. Certains fonds parisiens ont été en partie explorés ; le Chartrier d'Uzès (aux Archives Nationales) a fait l'objet d'une recherche plus poussée (dépouillé pour environ la moitié du total), quelques autres données éparses ont été rassemblées. Plusieurs *compoix* modernes ont livré des coupes synchroniques qui sont autant "d'instantanés" de la situation de l'artisanat céramique à S.Q.P. L'étude approfondie de 38 Minutes Notariales donne à l'inverse une masse d'informations plus mouvantes qui recomposent partiellement l'aspect dynamique de cette activité. D'autres documents isolés (série B) par exemple expliquent les relations entre les artisans, les communautés et les divers pouvoirs locaux ou régionaux. Les enquêtes de salubrité ou de *commodo* permettent enfin de cerner au plus près des réalités archéologiques encore visibles.

Le sens de notre propos dans cette opération conçue comme une étude du patrimoine industriel est double : nous essayons de l'illustrer et de l'expliquer dans les témoignages subsistant sur le terrain, et nous tentons en donnant quelques points de repères de le replacer dans le contexte pluriséculaire des pérennités et des lentes évolutions.

On ne saurait en effet comprendre une situation qui est un terme d'évolution (peut-être provisoire), sans en appréhender un minimum les processus historiques.

Dans le foisonnement des sources, dans la multiplicité et la diversité des détails, nous

avons choisi de présenter un panel d'informations qui évoquent tous les aspects d'une recherche, depuis les plus infimes indices d'une activité ancienne jusqu'aux temps et aux gestes de l'artisan.

## LA PÉRENNITÉ ET LE POIDS DE L'ACTIVITÉ CÉRAMIQUE

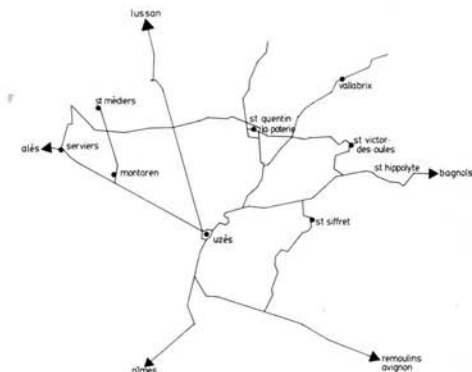
### La toponymie.

De toutes les informations utiles à l'historien, celles que nous apporte la toponymie (noms de lieux) sont les plus délicates à interpréter. Elles ont souvent été décriées, à juste titre d'ailleurs. Mais elles peuvent, avec un minimum de précautions, s'avérer importantes. Le plus ancien toponyme dont nous disposons est également le plus intéressant. Il concerne le terroir de Montaren où en 1248, Ferrier de Colias reconnaît posséder 2 terres sises *ad stratam oleriam*, lieu-dit que nous pourrions traduire en français par "à la route potière" (car *strata* en latin tardif signifie route pavée et par extension grande route). Cette indication est d'autant plus curieuse que si nous connaissons de nombreux "chemins potiers" en Basse Normandie par exemple, cette appellation est pour l'instant unique dans le midi de la France. Reste à déterminer la signification exacte de cette dénomination. Voie de diffusion de la production céramique ou chemin menant à une zone d'atelier ?... Les autres toponymes que nous avons relevés se répartissent en deux groupes : ceux qui sont directement liés à l'existence d'une activité céramique, ceux désignant des lieux-dits où sont regroupés les artisans ou leurs ateliers. Dans le premier groupe, seuls 3 lexèmes sont anciennement bien établis : **ollière**, **teulière**, **terrier**. Nous avons trace d'ollières, comme ateliers, à S.V.O. en 1327, 1332, 1402 et à S.Q.P. à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Teulière est attesté à Colias dès les années 1330, à S.Q.P. à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Terrier est un terme ancien désignant une extraction d'argile figuline dont nous avons trace depuis au moins 1470, mais il faut attendre la période moderne - XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> - pour que "les terriers" deviennent un véritable lieu-dit ; celui du quartier des carrières d'argiles à S.Q.P.

D'autres noms de quartiers sont liés à l'artisanat potier sans en être dérivés : les quartiers **du Fornalet**, **du Banils** (dérivé de *barri* ?) et **du colombier**, à S.Q.P. au XVII<sup>e</sup> siècle, de la font à S.V.O. au XV<sup>e</sup> siècle, **al tortor** à Colias au XIV<sup>e</sup> siècle. L'existence de mentions isolées à **la barasca** - S.Q.P. 1416 -, au **Verger du Vicomte** - S.Q.P. 1347 -, implique que nous poursuivions la recherche dans le détail pour identification, tâche rendue malaisée par la disparition de certains toponymes et la mobilité des dénominations à l'intérieur d'un même terroir.

### Un artisanat de premier plan.

Si les témoins toponymiques attestent, comme les témoins archivistiques, de l'ancienneté de l'artisanat céramique en Uzège, d'autres sources permettent d'en apprécier la place dans l'économie locale. Quelques chiffres suffisent à démontrer qu'elle est de tout premier plan. En 1663, 30 potiers de terre de S.Q.P. s'assemblent pour défendre leurs intérêts. Le compoix de 1672 recense 25 maisons possédant "un four d'oule". En 1737, le corps des potiers de



terre de S.Q.P. regroupe 35 artisans et au moins 28 en 1750. Des chiffres très différents nous sont parvenus pour la période révolutionnaire. Une enquête administrative constate que l'industrie céramique occupe près de 250 personnes des deux sexes à S.Q.P. et environ 100 à S.V.O. dont, dit-on, "la poterie est plus belle". Quant aux maires de S.Q.P. et de S.V.O., ils avancent des chiffres bien inférieurs : 100 individus, hommes femmes ou enfants à S.Q.P. et 30 à S.V.O. La vérité est peut-être bien entre les deux ; entre le chiffre de l'administration qui dénombre tous ceux qui ont part à cette activité de près ou de loin et la comptabilité des maires marqués sans doute par le réflexe d'ancien régime qui consiste à toujours minimiser sa prospérité par peur du fisc. Quoiqu'il en soit, l'industrie céramique va en prospérant pendant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le nombre des établissements s'accroît également dans les environs : ainsi à Gaujac une manufacture s'installe, où deux familles utilisent un four commun. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le mouvement s'accroît encore, marqué par l'essor de la piperie.

En 1821, 90 personnes exercent un métier lié à l'argile plastique : 58 potiers, 30 pipiers, 1 fabricant de creusets, 1 mineur de terre.

En 1830, 114 personnes en vivent peu ou prou : 81 potiers, 28 pipiers, 1 fabricant de briques, 1 fabricant de creusets, 3 piqueurs de terre.

En 1838, à S.Q.P. sont recensées : 3 fabriques de tuiles ou briques, 1 fabrique de

faïence, 33 fabriques de poteries, 21 fabriques de pipes. On fabrique donc de la faïence à S.Q.P. dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, ce que la mention d'un Jean-Pierre Pasquier faïencier au début de ce siècle laissait à penser.

En 1851, on dénombre 84 potiers, 61 pipiers, 4 faïenciers, 8 "briquiers", 11 piqueurs de terre et 2 "marchands de pots".

A la même époque, on compte à S.V.O. 7 fabriques de poterie et le nombre des ateliers augmente tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. D'importantes créations ont lieu : le 25 mai 1859, Jean-Pierre Clop demande l'autorisation d'établir une nouvelle fabrique ; le 15 octobre 1888, François Roure fait de même. La deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle consacre l'accession de l'artisanat potier au rang de véritable industrie avec l'apparition de l'usine et la mécanisation des procédés de fabrication.

A Serviers-la-Baume, le même phénomène se produit. A la poterie de Jacques Evesque déjà installée, s'ajoutent en 1854 celle d'Honoré Ariboux et en 1876 celle de Simon Roucaute.

Mais cette fin de siècle qui marque l'apogée d'une industrie amorce le déclin de la poterie artisanale ; il est encore plus rapide et dès 1900, il n'existe plus que 16 fours à S.Q.P. et leur nombre chute de moitié dans la décennie suivante. Il ne cesse ensuite de décroître jusqu'à la disparition complète. La dernière cuisson eut lieu à S.Q.P. vers Pâques 1926.

## LES LIEUX, TEMPS ET GESTES DE LA FABRICATION

### Les composantes d'une unité-type. (cf. tableau 1).

Il y a, en 1672, 25 maisons avec "four d'ouïe" à S.Q.P., qui sont autant d'ateliers. Ils comprennent tous une maison, un four et un espace libre : plan, cour ou jardin, lequel sert à toutes les opérations qui exigent une surface importante (pulvérisation des terres, séchage, etc...). Ainsi par exemple, lors du partage des biens du potier Jean Benezet le 15 mars 1830, son fils reçoit, entre autres biens, "le mailloir ou devant de boutique", lieu où sont concassés les blocs d'argile séchés après extraction.

Quant à l'approvisionnement en eau, il est parfois assuré par des puits.

Le chiffre de 25 fours pour la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ne signifie pas qu'il n'existait à cette époque que 25 ateliers de potiers ; leur nombre est certainement bien supérieur, car les ateliers identifiables dans les composites le sont par la seule présence du four d'ouïe, or les potiers n'en sont pas tous propriétaires. Ils possèdent alors, quand ils sont maîtres de leur production, un droit de cuisson des ouvrages de terre. Ce droit peut être cédé lors d'une succession ou donné à l'occasion des épousailles. Ainsi le 31 décembre 1752,

**TABLEAU I :  
COMPOSITION DES ATELIERS EN 1672.**

Folio	Compoix de 1672	Lieux-dits	Maison	Vanade	Four "double"	Plan	Jardin	Passage	Puits	Cour	
1	Jean DUBOIS	Fournalet	x	x*	x	x	x	x	x		* Vanade : abri fait de branchage. Puits indivis avec François DUBOIS.
3	François DUBOIS	Fournalet	x	x	x	x	x	x	x		
9	Antoine CHAMAND (fils de Mathieu)	Colombier	x		x	x					
11	Antoine CHAMAND (fils de Pierre)	Fournalet	x		x			x		x	
19	Jacques POMIER (1)	Fournalet	x		x					x	
	Jacques POMIER (2)	Fournalet	x		x					x	
24 v°	Jean SAUSSINE (fils de Guillaume)	Fournalet	x					x		x	
36	Pierre SAUSSINE (fils de Mathieu)	Fournalet	x		x	x		x		x	
37	Jacques SAUSSINE	Fournalet	x		x		x				moitié de jardin
80/81	François GUERIN 2/3 Charles BENEZET 1/3	Colombier	x		x		x				
129	Jean CLERC (fils de Pierre)	Colombier	x		x					x	
131	Michel DIACRE	sous La Barbacane	x		x	x				x	
174	Jacques CLERC Jeune	Colombier	x		x	x			x*	x	*Puisage au puits commun
182	Antoine CHARMASSON	Colombier	x		x					x	
187	Jacques "CLOQC"	Banils	x		x	x	x			x	
189 v°	Honoré "CLOQC"	Banils	x		x	x	x			x	
194	Gabriel BENEZET (fils de Jacques)	Banils	x		x	x		x			
197	Gabriel BENEZET (fils de Jean)	Banils	x		x	x	x				
202	Charles CARRETOU	Banils	x*		x	x				x	*1/2 de la maison
206	Claude DUBOIS	Banils	x		x	x					
208	Jean BATISDE	Banils	x		x	x					
210	Barthélemy BOUZIGUE	Banils	x		x	x		x		x	
227	François BENEZET		x*		x	x				x	**"deux crottes maison"
421	Antoine MAUBON	près de la Place	x		x					x	
488	André BENEZET	à la Font	x		x			x		x	

Jeanne Gibert reçoit en dot de sa mère "le droit et la faculté de pouvoir cuire la poterie que ladite fiancée, sa fille et les siens feront... à condition de fournir à la moitié de la dépense nécessaire pour entretenir ledit four..."

Cette faculté, transmissible par héritage, provoque toutes sortes de procès dont certains durent des décennies : le 23 septembre 1781 (4), François Bénézet et Gabriel Clop

s'accordent à la suite d'un différent résultant d'un droit de cuisson octroyé en 1696 !

La coutume veut que, "lorsqu'un four à cuire la vaisselle ou poterie de Saint-Quentin est indivis, le propriétaire et celui qui a le droit de jouissance ont chacun droit d'y cuire quand bon leur fait plaisir en s'avertissant mutuellement trois jours à l'avance, que le droit de cuire n'est que de trois jours pour chaque fournée et que dans ce délai il doit

faire place nette, mais lorsque le four n'est point occupé, le propriétaire seul a droit de s'en servir pour son usage personnel, soit pour y remiser des fagots ou autres objets en faisant toujours place nette à celui qui a le droit de cuire lorsqu'il sera averti trois jours à l'avance...".

Ces exemples montrent à l'évidence que la production s'opère dans des lieux qui peuvent être distincts. Le processus complet d'une fabrication requiert des temps et des gestes complexes.

### L'extraction et le choix des argiles.

Nous ignorons s'il existe anciennement une catégorie d'ouvriers spécialisés dans l'extraction des argiles. Il est plus probable que, ici comme ailleurs, les artisans souvent propriétaires de terriers ou de droit d'extraction ont assuré eux-mêmes leur fourniture en terre figuline. Au XIX<sup>e</sup> siècle apparaissent des ouvriers "mineurs de terre" dont le travail exclusif semble bien être l'approvisionnement des potiers et pipiers en matière première vendue au poids. L'exploitation des bancs de terre est faite, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle au moins, au moyen de puits étroits (environ 1 mètre de diamètre) et profonds (de 10 à 20 mètres).

L'apparente anarchie qui est la règle dans l'ouverture de ces excavations provoque des accidents :

- En 1733, une querelle oppose plusieurs habitants à propos d'un âne qui aurait chuté dans un terrier. Les choses sont parfois plus graves. Ainsi en 1778, Simon Griollet, tombé dans un de ces puits, dicte son testament puis meurt des suites de ses blessures.

- Au XIX<sup>e</sup> siècle, des galeries sont creusées à partir de ces puits. Avec le temps, des effondrements se produisent dans les terrains non consolidés. Les conséquences en sont parfois inattendues. En 1930, le maire de S.V.O. porte plainte parce que des fissures sont apparues dans le cimetière.

L'exploitation de ces carrières ou mines, car il s'agit plus de mines que de carrières, est réalisée sur des fonds appartenant aux potiers eux-mêmes ou des fonds ne leur appartenant pas, mais sur lesquels ils ont droit d'extraction. Par exemple, lors d'un échange de pièces de terre entre Jacques Abauzit et le minier Pierre Abauzit le 24 mai 1779, "la terre glaise" du sous-sol est cédée

ainsi que le "droit qu'il a à la terre glaise qui se trouve dans la pièce attenante".

Il arrive que les potiers prennent aussi en fermage l'exploitation des carrières. La communauté de Saint-Quentin retire un certain bénéfice des terriers qu'elle possède et dont le fermage est mis en adjudication chaque année.

### Le choix des argiles.

Les variétés d'argiles employées sont très diverses. Elles sont également très célèbres dans tout le midi de la France et bien au-delà.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle déjà, et sans doute avant, la terre n'est pas entièrement consommée sur place ; la terre de pipe en particulier est envoyée à la foire de Beaucaire (1784). Les qualités de ces argiles sont unanimement reconnues. Voici ce qu'en dit E.C.F. Calvet :

- "Parmi les différentes terres argileuses que fournissent les mines de Saint-Victor, certaines peuvent servir sans aucun mélange à la fabrication des poteries et plusieurs doivent être unies à d'autres pour être employées avec succès.

La terre rousse forte n° 1 peut seule et sans aucun alliage fournir toutes les espèces de poteries nécessaires à l'usage de la cuisine. Il en est de même du blanc de blanquette n° 5.

La terre rousse n° 2, mêlée d'un tiers de terre noire n° 3, produit une poterie plus forte et plus compacte. La cuisson y est par conséquent plus tardive.

La blanquette rousse n° 6 donne sans aucun mélange toutes sortes de poteries éminemment propres à la cuisine.

En mêlant à la terre grise n° 4 un tiers de blanquette rousse n° 6, l'on n'obtient que des petites pièces telles qu'assiettes, cafetières, etc...

L'argile noire n° 9 appelée de poix est exportée en totalité, et les potiers de Saint-Victor s'en servent très rarement. Le nom de terre de pipe que porte celle étiquetée n° 11 fait suffisamment connaître l'usage auquel elle est employée. Elle est presque toute exportée pour le service des manufactures de Saint-Quentin, Montpellier, Marseille, Toulouse Saint-Vallier, etc..."

En 1792 :

- "A Saint-Victor, appelé vulgairement Sen Vitou deis Oules, près d'Uzès, il y a un

monticule qui ruisselle d'eau de toutes parts et qui fournit aux fabricants de terraille qui y sont très nombreux une terre grise avec laquelle ils font de la poterie fort propre, les fabricants de Marseille et d'Apt emploient cette terre à faire de la fayence qui imite beaucoup la fayence anglaise, les fabricants de pipes s'en servent aussi..."

En l'an VII, une description abrégée du département du Gard, fautive dans le détail, confirme l'opinion de Calvet :

- "A Saint-Quintin et à Saint-Victor-de-Lacoste, cinq kilomètres au Nord d'Uzès, il y a des mines inépuisables de terre à poterie, d'excellente qualité. On en fait un commerce considérable à tous les départements environnants".

Quelques années après, le préfet du Gard évoque les expéditions lointaines d'argiles de l'Uzège :

- "Les terres à pipes de Saint-Victor-des-Oules sont très recherchées à Marseille, Toulouse, Lyon, Saint-Vallier, Lunel. Sa terre noire nécessaire aux creusets des fonderies d'acier va jusque dans le Nord de l'empire".

L'enquête dite "des préfets" en 1809, réalisée à la demande de l'illustre Brogniart, est la première à nous donner des précisions sur les variétés produites et leurs emplois respectifs.

(Pour Saint-Quintin : terre glaise de Saint-Quintin n° 1 et terre noire de Saint-Victor-des-Oules n° 2).

- "La poterie de Saint-Quintin se fabrique avec un mélange composé de deux tiers de la terre n° 1 et d'un tiers de celle n° 2. Cette dernière est nécessaire pour donner de la force et de la consistance à la terre de Saint-Quintin qui sans elle, ne résisterait pas à l'action du feu ; mais au moyen de cet amalgame, elle remplit sa destination mieux qu'aucune autre ; aussi est-elle très recherchée pour les usages domestiques".

(Pour la poterie de Meynes).

- "Si l'on veut lui donner une couleur rouge, jaune, verte ou café, on a soin dans le premier cas d'y passer une couche d'une terre rouge prise à Saint-Hypolite et détrempee avec de l'eau. Dans le second cas, on joint à l'alquifoux moulu et préparé un sixième d'une pierre jaune et tendre qu'on tire aussi de Saint-Hypolite..."

La statistique de Rivoire en 1849 est plus laconique mais ne dément pas la renommée des mines de Saint-Victor et Saint-Quentin-la-Poterie.

- "Saint-Victor-des-Oules possède des mines d'argile d'une qualité supérieure et d'une abondance telles qu'elles pourvoient à la consommation de la plus grande partie des localités précitées où l'on fabrique de la poterie et fournissent en outre des approvisionnements d'argile aux départements voisins. Les poteries de Saint-Victor et celles qu'on fabrique à Saint-Quintin jouissent d'une réputation méritée. Elles sont le produit d'une argile réfractaire dont la principale propriété est de résister avec avantage à la plus forte action du feu..."

En 1875, Emilien Dumas se livre à une observation minutieuse de la stratigraphie des couches argileuses de Saint-Victor. Parmi les noms languedociens qu'il rappelle, on retrouve ceux de l'enquête des préfets (la rousse, la blanquette, la tera negra, la blanquette rousse, la grise, etc...).



**Atelier de potier 375**

*Bâtiment d'habitation précédé d'une terrasse couverte traditionnelle.*

*Parties hautes du four : porte de la deuxième salle de cuisson, escalier menant à l'étage de pré cuisson en terrasse (protection récente).*



Tant de qualités expliquent le succès lointain des produits des mines gardoises, et ce n'est pas le moindre des paradoxes que de constater que des centres céramiques aussi célèbres que Salernes dans le Var utilisent dès 1864 "l'argile provenant du Gard" et plus précisément de Saint-Victor !

### La préparation des terres.

La terre extraite est mise à sécher, puis elle est concassée par le **piqueur de terre** ou des **pulvérisateurs de terre**, sous des **remises ou hangars**. La préparation reste identique à peu de choses près à celle des autres centres potiers. Après avoir été tamisée, elle est

délayée dans de l'eau. Après décantation, l'argile est stockée dans des caves. Avant la mise en œuvre, elle sera pétrie et foulée aux pieds.

L'enquête de 1809 résume ainsi les opérations :

- "Lorsque ces différentes terres ont été tirées de la mine, on se sert du maillet pour les réduire en poussière. Au moyen d'un crible très fin, on ne laisse passer que les particules les plus tenues. Elles sont mises en monceaux. On les injecte ensuite d'une quantité d'eau suffisante pour former la pièce qu'il se propose de fabriquer. Il la lie avec les mains (ce qu'on appelle **paloter**)".

## L'OUTILLAGE DE LA MISE EN OEUVRE

(cf. tableau II).

### Le potier.

Quelques actes, des contrats essentiellement, nous indiquent en quoi consiste l'équipement de base du potier. C'est surtout le tour, défini comme "une roue bien suspendue...". L'appellation **roue** laisse à penser qu'il s'agit de tour à bâton. Une fois les pièces façonnées, il faut les transporter, les sécher, les stocker. Des planches tenant lieu d'étagères permettent de réaliser l'ensemble de ces opérations.

Par la suite, les pièces sont enduites d'engobe blanc par trempage dans une **pile** ou une **auge**.

Un autre outil qui se rencontre régulièrement dans l'atelier est le **moulin de pierre**, associé au mortier avec son **marteau** destinés à réduire en poudre le vernis dont les terrailles sont recouvertes.

Voici comment l'enquête des préfets détaille la mise en œuvre de l'argile et la préparation des pièces :

- "Le potier applique la pâte sur la roue et lui donne la forme qu'il veut. A peine sortie de dessus la roue, la pièce est mise à l'air. Lorsqu'elle est assez sèche pour pouvoir être maniée sans risque de se fausser, on la trempe en entier dans la crème de blanc. On l'expose une seconde fois à l'action de l'air, on lui donne la couverture de vernis...". "La crème de blanc dont il est parlé se forme des terres

n° 7 et 8 mi-parties, qu'on a eu soin de réduire en poussière, de tamiser et de convertir en bouillie ou crème. Sa propriété est d'unir les parties de l'argile qui composent la pièce et de la rendre plus lisse, plus compacte et plus solide...".

### Le pipier.

Les instruments de travail du pipier sont très différents.

Trois inventaires notariés qui se complètent montrent en quoi consiste l'outillage d'un pipier. Le plus ancien, du 11 avril 1780, présente deux moules à pipes dont un en bois, avec les limes et autres outils pour les graver, et la presse. Celui du 5 mai 1825, réalisé après le décès du pipier Jacques Saussines, dénombre "quarante-deux urnes dites oules avec leurs couvercles, remplies de pipes non cuites, formant soixante-trois grosses". Ces récipients, qualifiés de marmites, sont destinés à contenir les pipes pendant leur cuisson. En outre, le greffier note la présence de plusieurs moules en fer et en bronze, d'une marque de fer portant les initiales du défunt, d'un banc de bois servant à battre la terre, d'**étai en fer** et de vingt-quatre planches. Le dernier acte, du 26 décembre 1830, recense les mêmes outils : moules et presse, mais précise que la plupart des planches destinées au séchage sont cannelées.

### Le vernis.

Il est à base d'**alquifoux** (mot d'origine arabe), qui désigne le sulfure de plomb ou galène. Mélangé et broyé avec un tiers de son poids de sable quartzeux et un peu d'argile, il est employé par les potiers pour préparer les glaçures ou vernis.

En 1790, on le dit : "souvent fort rare, y en a aucune mine dans la province. La plus belle qualité nous vient d'Espagne ou d'Angleterre...". Cela n'est pas tout à fait vrai, et l'enquête de 1809 nuance ce propos et donne quelques détails d'ordre technique :

- "L'alquifoux forme la base principale de la couverte ou vernis. On le tire de Durfort

(Gard), Vienne (Isère) et de Marseille. Cette dernière ville en fournissait autrefois beaucoup qu'elle recevait de la Cerdagne espagnole, de l'Ecosse, de la Sardaigne, etc... Réduit en poudre impalpable, il est détrempe dans la crème de blanc ci-dessus décrite et les pièces y sont entièrement prolongées (sic). Lorsqu'il est sans alliage, il produit une couverte blanc pâle tirant sur le jaune. Mêlé avec un cinquième de pierre minérale n° 12, le jaune en devient plus foncé et plus terni. Si l'ouvrier veut donner une couleur verte à sa poterie, il ajoute à l'alquifoux un huitième de limaille de cuivre rouge. Ce huitième est de mesure et non de poids".

**Tableau II**

Date	Planches	Roues (tour)	Moulin à Vernis	Mortier à Vernis et Marteau (pilon)	Peseson	Auges Pile ou Conque	
29/09/1743	5×12 +12 (a)	2	1	1			Outils de l'atelier d'un potier originaire de Saint-Quentin travaillant à Nîmes
22/12/1743							Quittance
6/08/1764	Plusieurs	Plusieurs					Faculté d'usage
4/02/1770			1	1+1		1 (b)	Afferme
14/10/1770			1			2 (c)	Vente
27/10/1770	Plusieurs	Plusieurs	Plusieurs				Faculté d'usage
20/02/1783		1	1	1			Faculté d'usage
2/05/1786		2	2	2	+		Arrentement
28/01/1787	58	1	1				Reconnaissance de propriété
21/08/1787	Plusieurs	Plusieurs	1	1			Arrentement
5/04/1825	40	2	1	1		1	Mariage
28/08/1826	12 (d) +4 (e)		1	1			Arrentement

(a) Bigous : poutres : support pour séchoir ?

(b) «Auge où l'on fait le blanc» : engobe

(c) «Deux auges de pierre de taille qui servent à blanchir la poterie»

(d) Douze barres appelées étagères à l'usage des potiers

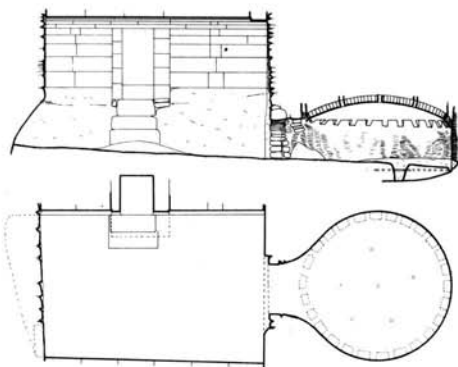
(e) Quatre planches pour couvrir le four.

Dans les deux cas, il est bien avéré qu'une grande partie de l'alquifoux vient de l'étranger, Angleterre et surtout Espagne, par l'intermédiaire de Marseille. La consommation estimée est d'environ quatre quintaux par fournée, valant 26 à 27 livres le quintal, en 1790. En 1811, l'alquifoux coûte 40 francs le quintal. Ces cours élevés pèsent lourdement sur les coûts de production et constituent une entrave à l'expansion de l'activité céramique, aussi les maires des communes potières de l'Uzège ne cessent-ils de réclamer la suppression des droits perçus sur l'alquifoux à son entrée dans le royaume pour en diminuer le prix.

Son achat est une des principales causes d'endettement des artisans, car il s'agit-là d'une matière onéreuse acquise de voituriers qui, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, en font commerce. Ces voituriers jouent alors le rôle d'intermédiaires spécialisés entre les consommateurs et les potiers dont ils sont à la fois les fournisseurs et les clients. Il n'est pas rare de voir les potiers engager leur production à venir à l'occasion d'un achat de vernis. Ainsi Louis Coulomb, ancien potier de terre qualifié en 1766 de négociant, fournit à ses anciens confrères du vernis ou alquifoux. En contrepartie, ces derniers consentent à ce que les fournées de poteries qu'ils feront dudit vernis "demeurent expressément affectées et hypothéquées audit Coulomb". Parfois le lien est encore plus étroit ; le même individu leur vend "du blé pour leur nourriture". De ce fait, les artisans peuvent devenir dépendants des marchands.

#### Four et cuisson.

Nous ne possédons aucune description ancienne des fours en activité à S.Q.P. Les seules notations techniques que nous avons recueillies sont extraites de l'enquête des préfets. Il y est dit que : "les fours en usage à S.V.O. sont de forme ronde ou plutôt cylindrique. Leur diamètre peut avoir 3 mètres d'étendue. La hauteur est communément de 4 à 5 mètres. Tous sans exception sont découverts pour que l'action de la fumée ne ternisse pas l'éclat du vernis. On emploie pour combustible des fagots de bruyères, de genêts et de chêne vert nain". Toutes choses que l'enquête sur le terrain n'a pas encore confirmé nettement. La technique d'enfournement est mieux connue : on accumule la terraille qui est calée avec de "la vieille poterie appelée **païsson**... qui sert à cuire la nouvelle". En 1811, d'après le maire de Saint-Victor, la fournée est composée de 400 pièces - chiffre ridiculement faible et donc suspect - moitié vernissée, moitié commune. La fournée est cuite "avec un feu continu, sans interruption pendant vingt-quatre heures avec des broussailles de chêne vert et qui va toujours croissant en augmentant par gradation". Sous l'ancien régime, le potier utilise comme combustible le bois dont il fait provision dans les communaux. En fait, les "bois taillifs et garrigages" qui appartiennent à la communauté de Saint-Quentin ne consistent qu'en "de mauvaises broussailles propres pour le chauffage des fours et pour la cuisson de la poterie... ce qui n'empêche pas que certains particuliers habitants du lieu et étrangers" ne cessent d'en enlever malgré les défenses des consuls. Il est bien précisé dans une délibération du 23 septembre 1736, que ce sont les habitants qui emportent les broussailles pour cuire la poterie. Les bois de Saint-Quentin, trop sollicités, ne suffisent pas et certains particuliers pillent ceux des communautés voisines. En fait, l'observation des réglementations aurait condamné toute industrie traditionnelle ; aussi ne furent-elles pas appliquées, tout au moins jusqu'à ce que le charbon soit substitué au bois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La quantité de combustible nécessaire pour une cuisson est considérable. Lorsqu'on sait par exemple que Charles Benezet cuit 9 fournées en 1743 ou que Pierre Benezet fait une moyenne de 6 cuites par an entre 1749 et 1754, on comprend mieux les problèmes d'approvisionnement courant. Ils se doublent de celui du



**Four de potier 459**

*Plan et coupe axiale de la retirade et du four.  
Noter l'aspect plus trapu de la structure.*

stockage, souvent difficile. Il faut alors recourir à des solutions de fortune. En 1770 par exemple, un potier est autorisé à stocker son bois sur le "creux du fumier". Les cuissons ne sont pas toujours réussies et souvent il y a de la casse. Entre les ratés et les déchets, l'atelier est souvent encombré. Le nettoyage est prévu et en général, le rentier d'un atelier s'engage à rendre le local qui lui est baillé sans "aucun débris et ruines". Il arrive que ces débris encombrant les rues du village.

## LA DIFFUSION DES CÉRAMIQUES DE L'UZÈGE

### L'aire de distribution.

L'aire de distribution des céramiques de l'Uzège a toujours été considérée comme vaste. Des trouvailles archéologiques, des mentions écrites, une notoriété indiscutable plaident en ce sens. Le manque d'indications à caractère statistique, la faiblesse des recherches surtout, le fait que l'on ne se soit jamais réellement posé la question rendent toute affirmation difficile. Il faut donc se contenter d'indices qui n'ont pas valeur de conclusion.

C'est dans la région provençale que l'on a le mieux étudié la question. Au Moyen Âge, il est maintenant certain que les produits réfractaires des ateliers gardois ont été utilisés dans tous les pays du Bas-Rhône et le long de la frange côtière, au moins jusqu'aux frontières de l'Italie. La pénétration dans l'intérieur des terres paraît être plus faible ; quelques témoignages écrits confirment ce mouvement d'exportation. Les céramiques qui passent par Arles en 1420, venant de France pour aller en Provence, pourraient bien venir de la région d'Uzès. En 1472, le doute n'est pas permis : Laurencius Gentilis, hôte du logis à l'enseigne du perroquet de la cité de Marseille reconnaît devoir 5 florins et 9 gros à Petrus Chamandi, potier de Saint-Quentin, pour l'achat d'une certaine quantité d'oules de terre. En 1480, le compte du péage de Bouc (Bouches-du-Rhône), à l'entrée de l'Etang de Berre, signale le 12 mai le passage d'oules apportées par Johannes Chabrierii de Saint-Victor.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle encore, le tarif de la Leyde du marché de Carpentras mentionne les poteries de Saint-Quentin. Les mar-

Pour résoudre ce problème, les consuls imaginent ce qu'on appellerait à notre époque "un recyclage des déchets", puisque les potiers rendent les chemins "impraticables par les boues qui s'y produisent à force du trafic et charroi qu'ils pratiquent" ; proposition leur est faite de transporter les débris et décombres de leur poterie aux endroits désignés par les consuls pour remblayer les fondrières.

chands s'acquittent de leur droit de vente en donnant une pièce de poterie au percepteur de la Leyde.

Par la suite les choses sont moins claires ; les terrailles venant de Languedoc qui entrent en Provence par les bureaux d'Arles et de Marseille sont mentionnées comme venant de Beaucaire, sans autre précision. Il va de soi qu'il y a des poteries de l'Uzège parmi elles sans que nous puissions en évaluer la place. Il est pourtant presque certain que celle-ci est beaucoup plus réduite. Les trouvailles archéologiques de Marseille par exemple, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, assignent aux produits de l'Uzège une place tout à fait marginale. Les fouilles de Roquefeuille (Var) donnent une image plus nuancée de ce phénomène. Les terrailles de Saint-Quentin sont représentées en nombre non négligeable dans le matériel du milieu du XVIII<sup>e</sup> mais en quantité égale avec les terres réfractaires de Vallauris et Biot. Le plus surprenant est sans doute la spécialisation que l'on peut noter. Les marmites sont en Vallauris, les petites pièces allant au feu en Saint-Quentin. Nous savons que par la suite, les poteries de Saint-Quentin ont continué de se vendre en Provence, ainsi des inventaires de magasins d'Apt au XIX<sup>e</sup> siècle en mentionnent ; mais il semble bien, même si cela reste à confirmer, que le commerce des produits de nos ateliers ait été moindre en Provence, à l'époque moderne et contemporaine qu'au Moyen Âge, en partie peut-être à cause de la concurrence très vive de Vallauris. De ce point de vue, l'absence de Saint-Quentin dans le tarif du maximum d'Aix en 1793, alors que Biot et Vallauris y figurent, est révélatrice. Cependant les matières premiè-

res de l'Uzège, dont le commerce n'a cessé de se développer au XIX<sup>e</sup> siècle, constituent une nouvelle forme d'exportation qui n'est guère enrichissante pour le pays.

Le plus gros de la fabrication, quelle qu'elle ait été l'époque, est sans doute allé en France et plus particulièrement en Languedoc. L'état des recherches dans ce domaine est hélas celui de l'enfance. Deux superbes textes médiévaux en 1347-48 nous font connaître le nom de Quintinus Lhautaudi, alias Matinerii, "**cruzolor**", c'est-à-dire fabricant de creusets, de Saint-Quentin : le 6 avril, il vend à Martial Grégoire, marchand de Limoges, 200 creusets de terre de grande taille pour fondre à la monnaie royale de Saint-Pourçain. Peu après, il en cède 230 autres à Etienne de Lauzis, changeur de Montpellier agissant pour le compte de Jean Guilhon, maître de la monnaie royale de Mâcon, qui les emploiera à fondre l'argent.

Hormis ces deux textes, notre savoir se réduit à bien peu de choses. Avignon au Moyen Âge est certainement un grand centre d'exportation pour Saint-Quentin. A l'époque moderne, la diffusion se fait surtout vers le Languedoc.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les potiers montpelliérains prennent à partie ceux de Saint-Quentin qui viennent écouler leur produit sur leur territoire. Cette querelle se doublera plus tard d'une autre contre les potiers de Saint-Jean-de-Fos, avec les mêmes motifs. Le commerce ne fut pas entravé pour autant, car les autorités ne suivent pas les artisans montpelliérains dans leurs revendications. La querelle ne s'éteignit pas avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Beaucaire est un autre des grands relais de ce commerce, tout comme Lunel où la terraille est chargée sur le canal. C'est dans ces deux villes qu'en 1705, Nolibe et Durant transportent leur marchandise. Un siècle après, la destination des ouvrages de poterie reste la même. Une enquête préfectorale note que : "Le débit s'en fait principalement dans l'intérieur de la Province, on en fait même quelquefois des embarquements à Beaucaire et à Lunel, et on la transporte parfois dans quelque principale ville des provinces voisines".

Passé ces généralités, nous sommes, pour l'heure, courts de savoir. Certes l'aire de diffusion des terres cuites de l'Uzège est probablement fort étendue, ce que les qualités réfractaires de ses argiles justifient, mais

qu'en est-il réellement du commerce lointain, des relations par exemple avec les colonies d'Amérique au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'Afrique du Nord au XIX<sup>e</sup> ?

### **L'organisation du commerce.**

La commercialisation de la production se fait apparemment de façon simple. Le "cruzolor" de 1347 doit vendre ses produits sur le lieu, le potier de Saint-Quentin qui vend ses marmites à Marseille est censé les y apporter lui-même. La vente directe par les artisans sur les marchés est certainement une constante mais les intermédiaires existent aussi.

Les marchands sont de la partie, soit en achetant dans les foires pour ceux qui font le métier de revendeurs, soit en traitant avec les artisans sur les lieux-mêmes de la production. Nous avons vu à ce propos que la fourniture de l'alquifoux et dans certains cas de subsistances pouvait créer de véritables liens de dépendance.

Les négociants sont donc présents et parfois gourmands : le 1<sup>er</sup> février 1705, cinquante potiers de S.Q.P. et de S.V.O. vendent la totalité de leur production à Isaac Nolibe et Jacques Durand, marchands de la ville de Sauve. Les conditions du traité de vente lient les fabricants aux commanditaires qui s'assurent l'exclusivité de la production pour sept ans. Les potiers ne doivent travailler qu'à Saint-Quentin et Saint-Victor et ils s'interdisent de quitter leur village. Les commanditaires deviennent les fournisseurs des artisans en leur vendant "tout le vernis qui leur est nécessaire au prix de douze livres le quintal rendu sur les lieux et que les potiers ne pourront aller chercher ailleurs. Que ladite vaisselle ne pourra être voiturée que par lesdits potiers, lesquels seront tenus de la voiturier moyennant trois livres par jour de chaque couple de beste que lesdits potiers prendront une lettre de voiture de la quantité de vaisselle qu'ils auront chargée pour la rendre à celui à qui elle sera adressée et qu'ils en rapporteront la décharge ; et que lesdits potiers ne souffriront pas qu'aucune personne vienne s'établir à Saint-Quentin ou à Saint-Victor pour travailler ladite vaisselle..."

Il s'agit-là d'une organisation de type capitaliste, d'un trust au sein duquel les artisans, en ayant l'assurance de la vente de leur ouvrage et d'un approvisionnement en vernis à prix avantageux, renoncent à tout contrôle

du commerce et restreignent leur liberté de choix ou de déplacement.

La réaction de l'intendant de la province, Nicolas Lamoignon de Basville, ne se fait pas attendre longtemps : il casse le contrat de vente et interdit le monopole du commerce de la poterie. Par la même occasion, il fait défense à toute personne de passer de semblables contrats et ordonne que les potiers de Saint-Quentin et de Saint-Victor "continueront d'apporter leur vaisselle de terre aux marchés publics des villes et lieux de la Province, ainsi qu'ils en avaient accoustumé de faire auparavant ledit traité ; et ne pourra ladite vaisselle, estre remise en magasin ou donnée pour estre revendue, qu'après avoir obtenu permission des maires et consuls...".

Mais comme les artisans avaient déjà dépensé les sommes reçues de Nolibe et Durand, ces derniers furent autorisés, pour se dédommager, à faire sortir la poterie qu'ils avaient reçue par Beaucaire et Lunel.

Le rôle des intermédiaires est encore attesté, en négatif, par les délibérations du corps des potiers. Le 16 septembre 1737, ils reconnaissent qu'il leur serait plus profitable de voiturier eux-mêmes ou leurs enfants leur production, et décident "que sous aucun prétexte ils en puissent fournir à aucun particulier" sous peine d'amende ; c'est admettre implicitement l'existence de la pratique condamnée. Cette délibération, qui est signée, ne fait pas l'unanimité et certains participants se retirent de l'assemblée. La décision n'ayant pas été exécutée, elle revint en discussion le 8 juin 1750. Un compromis est trouvé qui permet aux potiers qui n'ont pas de bestiaux pour transporter leur ouvrage sur

les marchés, d'en vendre aux "étrangers" qui viendraient sur place en acheter. En réalité, la poterie se vend aussi directement aux voituriers qui en font eux-mêmes le commerce. Le voiturier Simon Chanoux fils en achète pour 39 livres et 16 sols le 14 novembre 1753. Guillaume Bouzigue, quant à lui, est qualifié de "voiturier de poterie de terre" le 9 février 1746. A l'occasion, ce sont des membres de familles potières qui ne sont pas eux-mêmes artisans qui écoulent la production familiale. En 1788, nous savons que Louis Sorbier, fils du potier André Sorbier "a entrepris un petit commerce pour gagner sa vie en voiturant de la poterie" de Saint-Quentin.

Ces types d'exemples sont assez fréquents et s'étendent également à la vente elle-même, au XIX<sup>e</sup> siècle en particulier. Jacques Rocher de Saint-Quentin est aussi "marchand de pots", mais ce sont surtout les femmes qui assurent la vente de la poterie. En 1830, elles sont deux à Saint-Quentin : Marguerite Dezier, veuve du voiturier François Martin et Thérèse Martin, veuve du potier Louis Sauze, "revendeuses de pots".

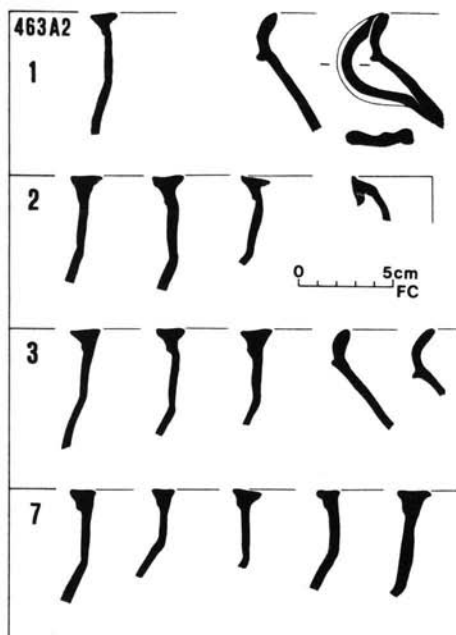
Les techniques de transports sont communes à d'autres matériaux. La terre cuite voyage à dos d'homme et de mulet, en voiture ou en bateau. Le principal obstacle reste l'état incertain des voies de communication. Pendant la révolution, le maire de Saint-Quentin demande aux autorités de faciliter le transport de cette "matière fragile" en faisant réparer ou reconstruire les chemins. Dans le même état d'esprit, le maire de S.V.O. répond à un questionnaire préfectoral de 1811 que l'exportation décuplerait si les chemins n'étaient pas "inviabiles".

## LA SOCIÉTÉ ARTISANALE

### L'organisation du travail.

L'artisanat céramique n'est pas le lieu privilégié de la division du travail. Le plus souvent, un même individu est apte à accomplir tous les gestes de la fabrication. Une certaine spécialisation est pourtant manifeste. Il existe quelques mineurs de terre qui font seulement l'extraction et des "piqueurs", "mailleurs" ou "pulvérisateurs de terre", dont l'ouvrage consiste essentiellement à réduire l'argile séchée en poussière. A l'inté-

rieur de l'atelier, les tâches sont plus ou moins réparties. Un acte d'association du 28 janvier 1743 en porte témoignage : Jacques Saussines "soblige de piquer, cribler et pétrir toute la terre grasse... comme aussi moudre tout le vernis et alquifoux" qui sera nécessaire à Charles Benezet pour faire une fournée de poterie moyennant 10 livres par fournée. Jacques Saussines renouvellera l'opération pendant une année complète sur la base de 9 fournées par an et il est stipulé que con-



**Dépotoir antérieur au four 463 A de SQP**

*Profil de marmites et de tians, argile réfractaires SQP, Fin XIV - début XV<sup>e</sup> s. ?*

trairement à la coutume, il ne sera pas nourri. Il existe donc de véritables ouvriers exclus du travail de tournage. Mais la règle est plutôt "le compagnon potier de terre travaillant à la journée" qui peut faire n'importe quel type d'ouvrage. La famille du maître est souvent aussi partie prenante dans l'activité de l'officine. L'engobage et le vernissage sont travaux féminins par excellence. Les femmes s'occupent aussi de la vente et du commerce de la poterie. Mais de façon générale, il existe peu de séparations entre les différents acteurs de la production, ce qui s'explique aussi par le fait que souvent les potiers ne vivent pas exclusivement de leur métier et qu'ils s'activent à d'autres besognes. Joseph Saler travaille la terre comme potier et comme cultivateur. Jean Deleuze achète pour cinq ans toute la feuille de mûrier "qui est propre à élever les vers à soie", le 10 août 1825.

Cette polyvalence, commune à d'autres artisanats, ne permet pas une véritable hiérarchisation des gestes du travail. Les hiérarchies qui comptent sont celles du savoir et de la fortune.

**Le maître et l'apprenti.**  
(cf. tableau III).

L'apprenti, quelque soit par ailleurs son statut social, est en bas de l'échelle car il est censé ne rien savoir. Il vit chez son maître qui le nourrit, l'entretient et s'engage à lui apprendre le métier. La durée de l'enseignement est en moyenne de deux ans. Suivant la qualité de l'élève, les conditions de l'apprentissage varient et quelques clauses particulières sont de temps en temps ajoutées. Le maître reçoit en principe une certaine somme d'argent en contrepartie de l'enseignement dispensé (apprentissage n° 2), mais il peut renoncer à sa rémunération en échange d'un allongement de la durée du contrat (apprentissage n° 1). En fait, l'argent est compensé et bien au-delà, par du travail fourni après la période d'initiation. Ceci est clairement exprimé dans le contrat d'apprentissage de Pierre Legier, fils de feu Daniel Legier. Dans ce cas, le maître donne même un salaire à l'apprenti : parce qu'il "est fils de maître et qu'il sait déjà quelque chose dudit métier", on lui paiera 72 livres. La tentation pour les maîtres est d'utiliser leurs apprentis comme main-d'œuvre non qualifiée, ce que ce même contrat exprime aussi : le maître emploiera l'apprenti "à dépiquer la terre, la pétrir et à mouler le vernis, le tout sans abus, attendu que Led Legier doit être employé à faire de la poterie...".

**Le statut social.**

C'est bien évidemment la richesse et non le savoir qui fonde le statut social du potier. La distinction qui compte réellement est la possession des moyens de production. Un maître propriétaire de son four et de son atelier a un statut en général plus enviable qu'un locataire, mais tous les cas de figure sont possibles. Les artisans-producteurs se répartissent dans toutes les couches de la société quentinoise, de la plus humble des positions à la plus "apparente". Il en est des pauvres qui engagent leur travail à des marchands contre du blé de subsistance, il en est de plus riches. Quelques données médiévales l'indiquent clairement : en 1413, Johannes Cors, potier habitant de Saint-Quentin acquiert deux maisons des procureurs du Vicomte ; en 1416, Raymond et Jacques Sorbier achètent une tour dans Saint-Quentin qu'ils paient 40 écus d'or, somme plus que conséquente. Entre 1416 et 1421, Andréas Karoli,

qui achète diverses terres cultes, incultes et une maison, semble être un artisan aisé.

La diversité des "états" qui est de règle n'efface pas l'existence d'une solidarité professionnelle...

#### Les formes de la solidarité professionnelle.

Dès qu'un certain nombre d'artisans travaillant d'un même métier se trouvent concentrés en un même lieu, il se crée des structures de défense des intérêts communs. Ces regroupements sont soit institutionnels, confrérie ou corps de métier, soit spontanés.

A S.Q.P., on trouve trace des deux types d'organisation. De façon informelle, les potiers du lieu s'assemblent en 1663 pour décider des mesures à prendre contre les prétentions de l'évêque d'Uzès qui exige un droit sur chaque fournée d'oules.

Divers emprunts sont votés, puis l'assemblée en profite pour régler le métier. Pour subvenir à ces dépenses, chaque potier versera la somme de 20 sols par fournée à la caisse commune jusqu'à l'entier paiement des sommes empruntées.

**TABLEAU III :  
CONTRATS D'APPRENTISSAGE**

N°	Date	Durée	Prix	Nom de l'Apprenti	Nom du Maître	
1	1636 - 28/12	3 ans	Rien	Jean ROUQUET fils de Jean, potier de Saint-Quentin.	Claude PELISSIER d'Apt.	Le maître entretiendra et nourrira son apprenti.
2	1733 - 13/10	2 ans	30 livres	Jean VEILHON fils de Louis, ménager de Saint-Victor.	Michel COULOMB de Saint-Quentin.	VEILHON portera pour 6 livres de terre à COULOMB. L'apprenti pourra prendre une semaine par an pour aider son père aux moissons.
3	1734 - 20/02	2 ans	Rente de sa maison 7 ans.	Simon DUBOIS fils de Jean, de Saint-Quentin, qui part au service de Sa Majesté.	Claude DELEUZE de Saint-Quentin.	L'apprenti sera nourri.
4	1742 - 21/10	2 ans	Rien	Jean SORBIER fils de Jean, travailleur de terre de Saint-Victor.	Joseph BASTIDE potier de terre de Saint-Victor.	L'apprenti devra rendre le temps qu'il pourrait perdre. L'apprenti recevra 12 livres et sera nourri.
5	1760 - 15/08	1 an	Rien	Pierre LEGIER fils de feu Daniel, maître-potier de terre.	Antoine CLOP potier de terre de Saint-Quentin.	L'apprenti est nourri et ne travaillera qu'à la boutique.
6	1780 avant le 11/04 (testament du maître)			Charles CHAMARD	Jacques DUBOIS maître-pipier.	Apprentissage de pipier.



D'autre part, il est arrêté qu'aucun potier ne pourra engager d'apprenti "qui ne soit fils de mestre de l'estat à peine de vingt livres d'amande", réglée sous forme "d'œuvres pies". Il s'agit-là d'une première tentative de limitation de la concurrence.

La poursuite du procès contre l'évêque jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle a peut-être eu pour conséquence le maintien de certains liens entre les membres de la profession et le développement d'un esprit de corps. En 1705, ce sont les potiers Jacques Clerc, Antoine Clop, Pierre Saussine et Antoine Dubois qui, agissant tant pour eux que pour les autres artisans de S.Q.P. et S.V.O., sont mandatés auprès de l'intendant de Basville dans l'espoir d'obtenir l'autorisation pour les Sieurs Nolibe et Durand de revendre la poterie dont ils se sont assurés l'exclusivité.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'officialisation du corps des potiers est patente. Deux délibérations en font état et nous savons que deux syndics élus annuellement les représentent dans toutes les affaires ayant trait à la profession.

La première assemblée du 16 septembre 1737 réunit 35 potiers qui s'obligent à voiturier eux-mêmes leur production, mais trois d'entre-eux sont en désaccord avec la majorité. La seconde, le 8 juin 1750, a lieu en présence de 28 potiers pour l'élection de nouveaux syndics "qui ont accepté ladite charge de syndic et promis de s'en acquitter avec tous les soins et attentions possibles étant chargés de retirer d'entre les mains des détempteurs tous les actes titres et papiers appartenant à leur corps et de faire à ces fins toutes les diligences et poursuites nécessaires contre tous ceux qu'il appartiendra et partout où besoin sera".

Cette organisation du métier se justifiait sans doute plus par les problèmes internes que par ceux que pouvaient engendrer les relations avec le pouvoir seigneurial qui, à une exception près, ne paraît pas avoir pesé bien lourd sur l'activité des ateliers de l'Uzège.

### **Les rapports avec les coseigneurs.**

Pour autant que nous le sachions, ils sont fort calmes et se résument à la plus simple manifestation du pouvoir : la perception des droits. Dès 1338, nous savons que le Seigneur d'Uzès, coseigneur de Saint-Quentin, en tire

un revenu puisqu'il l'arrente pour quatre ans à Johannes Aymerici, prêtre de Saint-Quentin, avec ses autres droits sur Saint-Quentin, Saint-Victor, Saint-Syffred, etc...

En 1473 et 1477, le procureur de la famille d'Uzès baille à rente à des particuliers de S.Q.P. l'"*emolumentum olarum*", le revenu des oules, qu'il est de coutume de percevoir sur chaque cuite. Le montant de la rente, 50 et 35 sous tournois paraît bien faible et l'on peut se demander s'il s'agissait pour le seigneur d'une affaire intéressante. Quoiqu'il en soit, il ne tombera pas en désuétude puisqu'en 1721 encore, dans le dénombrement des biens de Louis Bonaventure de Ville à son suzerain le Duc d'Uzès, il est bien stipulé "demeurant enfin réservé à Monseigneur le duc le droit des poz de terre, sur les potiers de Saint-Quentin".

L'absence apparente de grands conflits avec le seigneur majeur est sans doute due à deux particularités :

- En premier lieu les seigneuries de l'Uzège sont divisées entre de nombreux coseigneurs qui ne tiennent parfois plus que des droits honorifiques. Nous possédons deux témoignages de ce morcellement au travers de ventes intervenues en 1488. Par la première la famille de Béziers cède ses droits sur Saint-Quentin, dont celui qu'elle avait sur les fours d'oules, à Arnaud de Millon autre coseigneur du lieu. Par la seconde, Guillaume Audoard et Guillaume Chateauxvieux, aussi coseigneurs de Saint-Quentin, abandonnent au même Arnaud de Millon leur part de juridiction qui comprend un droit sur les fours d'oules.

En second lieu, il paraît évident que pour les seigneurs de Saint-Quentin, la grande affaire ce ne sont pas les poteries mais bien plutôt les "molières", les carrières de meules à moulin qui leur rapportent apparemment bien plus.

Cela dit, il ne faudrait pas imaginer des rapports idylliques entre les seigneurs et les artisans. L'interminable procès entre le seigneur évêque d'Uzès et les potiers dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle nous le rappelle. A noter cependant qu'en droit féodal, les potiers étaient probablement mal fondés à refuser d'acquitter une redevance à laquelle ils étaient soumis depuis au moins trois siècles, même si la perception en était irrégulière.

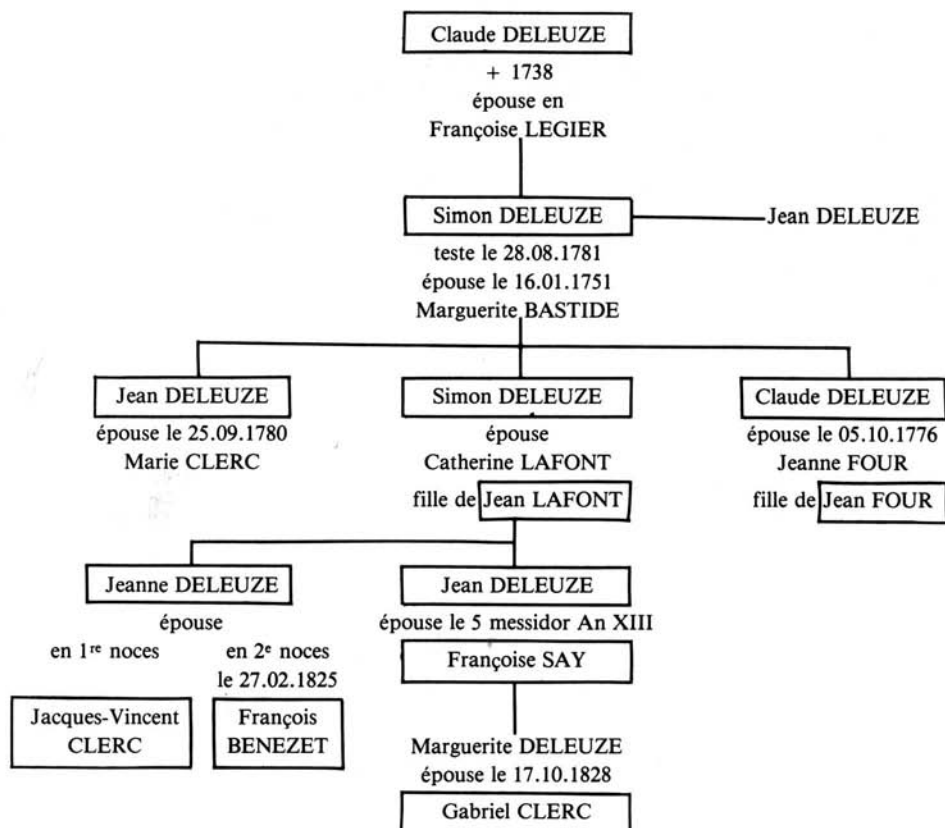
### Structure dynastique et endogamie professionnelle(cf. tableau IV)

Nul sous l'ancien régime n'acquiert une formation par hasard. Les liens familiaux déterminent l'avenir professionnel d'un individu et l'on peut dire que le métier se transmet de père en fils, d'oncle à neveu. Rien d'étonnant alors à ce que les arbres généalogiques s'enchevêtrent. Les unions permettant le renforcement ou la poursuite de l'industrie familiale. Ces potiers épousent fréquemment des filles, des sœurs ou des veuves de potiers, phénomène d'endogamie professionnelle commun aussi à d'autres

artisans. Le mariage de l'oullier Joseph Salert de S.V.O. illustre l'intérêt économique de ces unions. Son contrat stipule qu'"il entrera pour gendre dans la maison de sa future. Il lui sera permis de faire construire ou rétablir le four servant à cuire la poterie qui est dans ladite maison...".

Parallèlement et consécutivement, une constante dynastique s'affirme sur la longue durée. La famille Deleuse, dont une partie de la généalogie a été reconstituée, est un bon exemple de ces alliances entre familles de potiers et de transmission de patrimoine et de savoir-faire (cf. tableau IV).

**TABLEAU IV :  
GENEALOGIE DE LA FAMILLE DELEUZE**



(Les noms encadrés sont ceux d'artisans-potiers).

**Le stock patronymique de S.Q.P. et S.V.O.  
(annexe V)**

Les recherches sur les patronymes liés à l'activité céramique de l'Uzège en sont encore à leurs premières étapes. Il nous a paru néanmoins intéressant de donner en annexe l'état de ce que nous savons pour le Moyen Âge et pour la période comprise entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces deux époques n'ayant pas encore fait l'objet de publication. La principale constatation que l'on peut faire a trait au renouvellement très large du stock patronymique. Très peu de noms de familles médiévales ont survécu à l'époque moderne et les Sorbier, les Chamand et peut-être les Pomier semblent pour l'heure être les seules familles dont la pérennité se confonde avec celle de l'activité céramique de l'Uzège.

*\*Etat des noms de famille*

**ANNEXE V**

**Etat patronymique (\*) des artisans céramistes  
de Saint-Quentin-la-Poterie, Saint-Victor-des-Oules et Serviers**

**XIV - XV<sup>ème</sup> siècle**

Date	Nom	Métier	Lieu
1331	PERULPHI	Tuilier (?)	Colias
1331	Johannes SCOT	Tuilier	Colias
1347	Raymundus HUGONIS	Ollier	SQP
1347	Monet SABIANI ou FABIANI	Ollier	SQP
à 1369			
1347	Quintinus LHAUTAUDI alias MATINERII Junior	Cruzolor	SQP
1347	Bertrandus BOYSSERII	Ollier	SQP
1413	Johannus CORS	Ollier	SQP
1413	Petrus MARSSANI	Ollier	SQP
1416	Raymondus et Jacobus SORBERIE	Olliers	SVO
1416	Andreas CAYRELLI	Ollier	SQP
à 1421	Andreas KAROLI	Ollier	SQP
1417	Bartholomeu YCARDI	Tuilier	SQP
1421	Pons DURANTI	Ollier	SQP
1470	Pons FEUILLE	Ollier	SQP
1472	Petrus CHAMANDI	Ollier	SQP
1475	Stéphane POMETI	Tuilier	SQP
1475	Petrus PEHETI ou POHETI	Ollier	SQP
1480	Guillermus LEBRETON Jean de SAINT PIERRE Coulme ARCHERY	Tuiliers	SQP

\* Provisoire

Fin XVII<sup>m</sup> - début XX<sup>m</sup> siècle

	Potier.	Pipier.	SQP.	SVO.	Serviers.		Potier.	Pipier.	SQP.	SVO.	Serviers.
ABAUZIT	x	x	x			JOUVENEL		x	x		
ANDEVERT	x		x	x		LAFONT	x		x	x	
ARIBOUX	x				x	LEGIER	x		x		
AUDIBERT	x		x			LEQUES	x		x		
BASTIDE	x		x	x		MALAVIELLE		x			
BENEZET	x		x			MASMEJAN	x		x		
BENOIT		x	x			PASCAL	x		x		
BESSON	x		x	x		PASQUIER	x	x	x		
BOIREAU	x		x			PAYAN	x			x	
BOUCARUT	x			x		PETIT	x		x		
BOURDENOVE		x	x			POMIER	x		x		
BOURELLY		x	x			PUJOLAS	x		x		
BOUZIGUE	x		x			REBOULET	x		x		
CHAVIDAL	x		x	x		ROESTER		x		x	
CHAMAND	x	x	x			RIEU	x		x		
CHARMASSON	x		x			ROMAN	x	x		x	
CONORT	x		x			ROSSEL	x		x		
COULOMB	x		x			ROUCAUTE	x				x
CLERC	x		x			ROUQUEST	x		x		
CLOP	x		x	x		ROURE	x		x		
DAUMEZON	x		x			SABATIER	x			x	
DELEUZE	x	x	x			SALERT	x			x	
DIACRE	x		x			SAUSSINE	x		x		
DIZIER	x		x	x		SAUZE	x		x		
DOUMERGUE	x		x			SAY	x		x		
DUBOIS (DUBOSC)	x	x	x			SEZIL		x	x		
DUCROS	x		x	x		SORBIER	x		x		
DUMAS	x		x			SUGIER		x	x		
EVESQUE	x				x	TASTAVIN	x		x		
FOUR	x		x			TAULLAN	x	x	x		
FRIGIERE	x			x		TAURELLE	x		x		
GALON	x			x		TEISSIER	x			x	
GIBERT	x			x		THIBAUD	x		x		
GRIOLET	x			x		TOURNES	x		x		
GUERIN	x		x			VEIRUN	x		x		
JEAN	x		x			(VEYRUN)					
						VEILHON	x		x	x	

## ESSAI SUR L'ÉVOLUTION DE L'URBANISME ET LOCALISATION DE L'ACTIVITÉ POTIÈRE A SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE

Comparer ces deux approches à priori éloignées peut certainement, à longue échéance, être très fructueux. Si la démarche est longue et semée d'embûches du fait même de la méconnaissance quasi totale du passé de Saint-Quentin, les hypothèses avancées, remises en question permanente aident à comprendre l'évolution des installations potières dans le temps et l'espace pour une meilleure gestion de ce patrimoine très fortement menacé par le remodelage constant de l'habitat. Le "zonage" de l'habitat actuel et des alentours (zonage fluctuant au gré des découvertes et de leur interprétation) lié en chronologie relative (en l'absence de données précises issues de fouille) permet de situer ou d'estimer l'artisanat correspondant.

Dans un village très tôt en expansion qui connaît peut-être à l'heure actuelle un certain changement vers un habitat dispersé, les témoins de l'évolution urbaine (plus ou moins cachés du visiteur) restent encore bien présents, mais pour combien de temps... Réseau de voirie, orientation du parcellaire ou vestiges en élévation (façades ou maisons, fragments de muraille défensive, tours et techniques de construction) sont autant d'éléments à prendre en compte pour définir l'habitat ancien et ses limites (enceintes) au-delà desquelles peut se trouver, à priori et pour certaines périodes, l'artisanat recherché.

De nombreuses traces perpendiculaires de plusieurs cadastres antiques sont maintenant repérées sur tout le bassin de Saint-Quentin y inclus le village actuel. Il n'est pas exclu qu'une agglomération y ait existé à cette époque à proximité d'un carrefour ou d'une source (à moins que sa fondation ne soit antérieure ?). Les recherches en cours préciseront davantage cette hypothèse qui n'est pas d'un grand secours, semble-t-il, pour la recherche de l'artisanat antique repéré au XIX<sup>e</sup> siècle - mais non retrouvé - plus à l'est ou au sud. L'urbanisme ultérieur a conservé la trace de cet habitat ancien dans le parcellaire et la voirie : la Grand-Rue en est encore le témoin (marquant l'orientation des deux cadastrations).

Ce parcellaire a été oblitéré assez largement par les implantations médiévales qui ont progressivement couvert le Saint-Quentin actuel. L'étude très élémentaire pour l'instant des très nombreux fragments d'architecture conservés permet un essai d'analyse, ayant pour support le cadastre actuel, de l'évolution de cet habitat.

C'est sans doute dans le quartier actuel de la Viscontat qu'il faut rechercher le noyau d'origine, le **castrum Sancti-Quintini**, mentionné en 1156 et 1212. Son agrandissement pour former un véritable château au tracé encore hypothétique doit se situer un peu plus tard, peut-être vers le XIII<sup>e</sup> siècle en se fondant sur le bel appareil à bossage de la porte d'accès au nord-est. L'habitat correspondant semble se grouper à proximité à l'intérieur d'une enceinte dont il ne subsiste qu'un fragment avec tour ronde au bord et appareil à bossage. Son tracé reste à préciser. Les accès peuvent être suggérés par les convergences de chemins dans les angles nord-est et sud-ouest surtout.

L'enceinte précédente, assez largement débordée par les habitations (perçement de fenêtres dans la muraille), s'est déplacée sur un nouveau tracé très dilaté, malaisé à définir, qui peut avoir atteint la Grand-Rue ou peut-être, dans une étape intermédiaire, la place de l'Horloge. L'ensemble des maisons anciennes répertoriées jusqu'à présent sont incluses dans la nouvelle muraille. Les accès semblent se démultiplier (numérotés de 1 à 4 sur le plan).

L'extension certainement post-médiévale s'effectue ensuite à partir des accès antérieurs sauf au nord et des axes de communication de la plaine. Il faut sans doute attendre une période très récente pour assister à l'éclatement anarchique actuel que l'industrie du XIX<sup>e</sup> siècle n'avait pas amorcé.

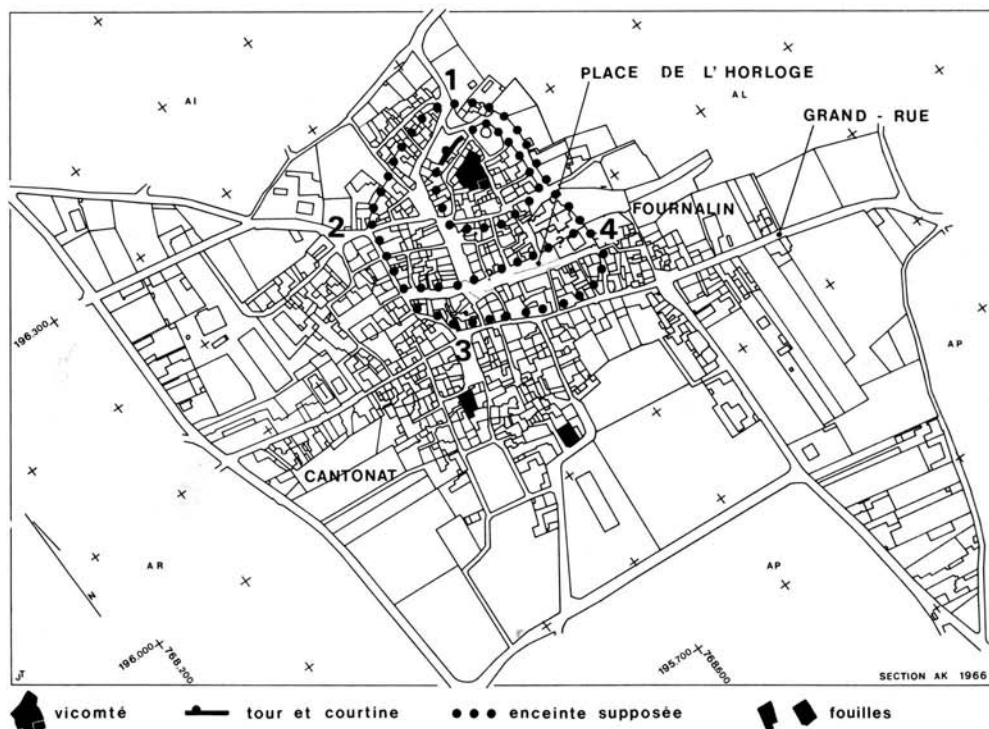
Situer l'implantation potière par rapport à l'habitat reste encore, vu le faible nombre d'interventions archéologiques, du domaine de l'utopie. S'il semble logique, à priori, de rechercher en dehors des enceintes l'activité

potière polluante et grande pourvoyeuse d'incendies au Moyen Âge, cette affirmation ne reste que pure hypothèse (sans doute sans valeur pour les périodes moderne et contemporaine) tant que des fouilles ne seront pas menées dans les cours et jardins à l'intérieur des différents tracés supposés. La datation des différentes enceintes permettra alors de situer dans le temps l'évolution de l'implantation de l'artisanat médiéval qui a dû se déplacer chaque fois que l'habitat s'est étendu.

Les fouilles réalisées en 1976 et 1982 à bonne distance de la dernière enceinte ont révélé l'existence proche d'artisanat fin XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle et (?) XVI<sup>e</sup> siècle. Des

recherches sont à y entreprendre pour préciser les datations temporaires et le type de production abordés succinctement ici. L'activité antérieure est certainement à rechercher plus au cœur du Saint-Quentin actuel. La découverte, récente et inédite, d'un four à poteries grises du XII<sup>e</sup> siècle à environ 500 mètres au nord-ouest du village reste pour l'instant trop isolée pour évaluer l'activité à cette époque et ses rapports avec Saint-Quentin même.

L'activité en période moderne est sans doute à rechercher dans les extensions proches de la dernière enceinte comme le Fournalin et le Cantonat qui ont dû focaliser l'activité plus récente.



Evolution de l'habitat médiéval et moderne à SQP

## LOCALISATION DES INSTALLATIONS RECENTES

Les vestiges très nombreux à Saint-Quentin-la-Poterie, nous ont contraint à limiter temporairement l'étude des centres voisins. Si un travail complémentaire est à réaliser à Saint-Quentin, l'enquête reste à effectuer pour Serviers et Saint-Victor-des-oules surtout.

Bon nombre de maisons ont pu être examinées. L'information reste toutefois partielle à cause de l'ancienneté des ateliers recherchés (arrêt en 1926 du dernier four) qui laisse peu de souvenir précis dans les mémoires. L'absence d'occupant, le lieu éloigné de résidence du propriétaire, des occupants trop récents (méconnaissant l'ancienne destination des bâtiments) ont limité également notre information. Partout un bon accueil nous a été réservé compte tenu du but de l'enquête cherchant à localiser et étudier les derniers vestiges de l'activité passée sans aucune contrainte pour le propriétaire des lieux. Dans plusieurs cas, il nous a été possible d'intervenir pour étude juste avant la regrettable destruction d'un four ou d'une cheminée : les documents recueillis étant maintenant leurs seuls souvenirs.

Cette information partielle est difficile à interpréter vu le très grand nombre de vestiges détruits pour lesquels seul un souvenir plus ou moins précis a pu être recueilli. L'observation obligatoirement rapide des structures le plus souvent très partiellement conservées ne permet pas non plus des conclusions précises. Le recul nécessaire à toute recherche sur le passé-recul matériellement impossible avant cette présentation des premiers résultats-permettra ce complément indispensable d'étude pour une connaissance assez complète des vestiges repérés et leur datation.

Si la masse documentaire est importante concernant les installations, pas ou très peu d'information a été recueillie sur l'artisan utilisateur qu'il faudra identifier. Là aussi, les recherches seront très longues à partir des très nombreuses minutes notariales. L'ensemble de ces raisons rend difficile la différenciation des vestiges (poteries, pipes, briques et tuiles). Seule une recherche complémentaire en archive sera bénéfique.

Une masse d'information importante est maintenant sauvée de l'oubli grâce à la

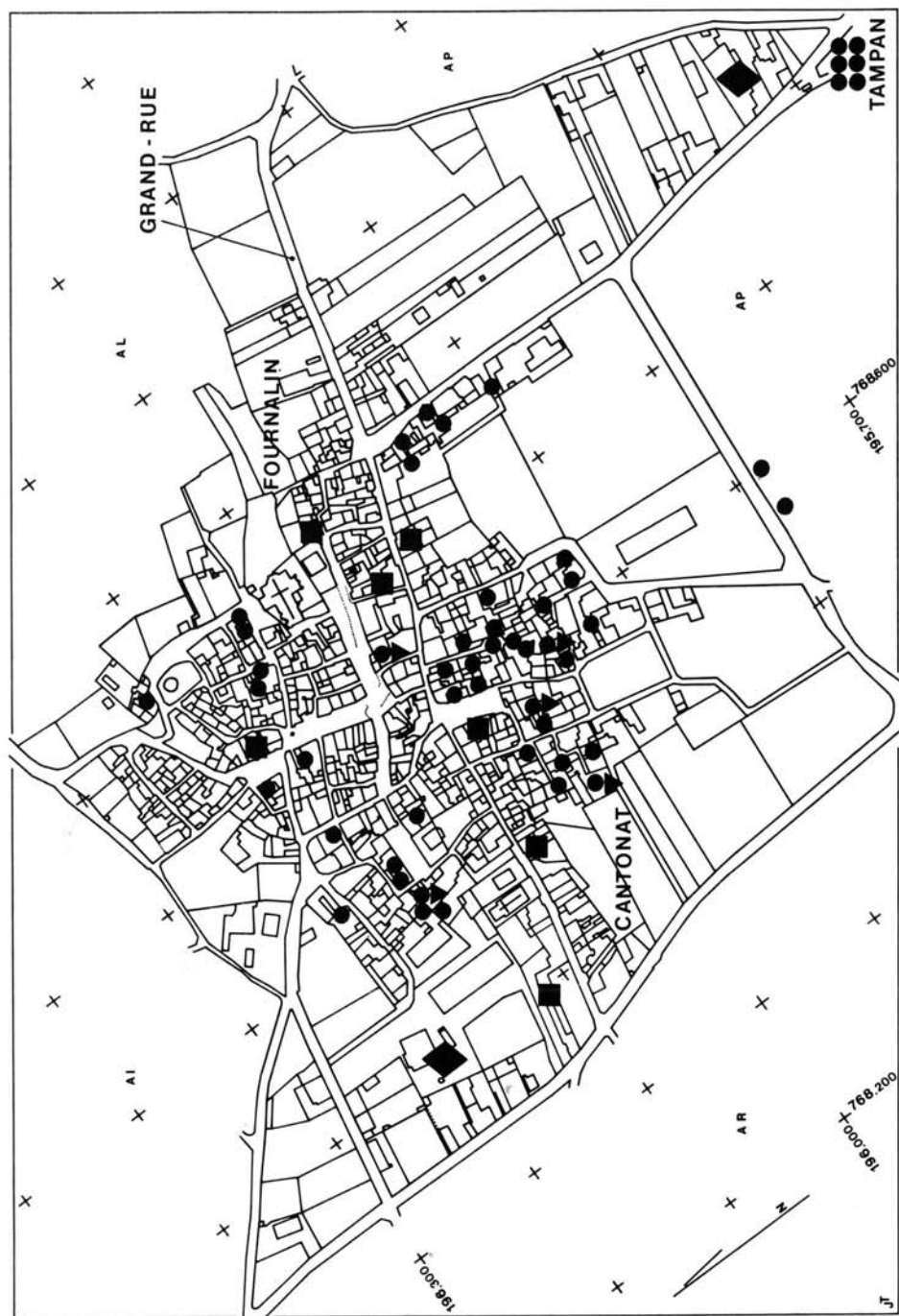
coopération active de tous. Elle peut toujours être complétée. Il nous appartient de l'étudier plus en profondeur afin de mieux situer les installations repérées (reconstitution du parcellaire à l'époque d'utilisation de l'atelier, occupation de l'espace et circulations).

La répartition spatiale des vestiges repérés appelle, toutefois, certaines remarques :

- Les **briqueteries Clerc et Ducros** d'implantation relativement récente s'installent à l'ouest et très nettement au sud-est assez loin de l'agglomération mais surtout à proximité immédiate de la route, principal moyen de transport.

- La **grande piperie Clerc** à l'ouest (juste au nord de la Grand-Rue) est dans le même cas. Que dire en revanche de l'emplacement de quatre des **autres piperies** antérieures d'importance modeste ? Il s'agissait d'un artisanat de complément. Ces pipiers le plus souvent occasionnels donnaient à cuire au potier.

- Les **installations de potiers** sont de loin les plus nombreuses (environ 50 fours) en regard du nombre de fours répertoriés (sans tenir compte pour l'instant des datations peut-être possibles un jour par étude d'archive des seuls vestiges conservés). A l'intérieur des enceintes supposées, assez peu de fours sont connus à cause peut-être de la grande ancienneté de l'habitat. Un seul atelier, celui des Clop, pourra y être étudié. Au Fournalin, aucun vestige n'a pu être décelé sans doute à cause d'occupants en majorité récents, cela malgré les informations apportées par les textes. A l'ouest du village et, limité plus tard par la fabrique de briques et la piperie, subsiste un certain nombre de fours plus ou moins dispersés. A cet endroit, un atelier complet est conservé avec ses fours intacts. Au sud du village à proximité de l'ancienne route d'Uzès ou à l'extrême sud-est, au quartier du Tampan proche de la nouvelle route d'Uzès, ont existé les ateliers les plus éloignés de l'agglomération. En fait, la plus grande concentration est au sud de la Grand-Rue et se développe peut-être dans le Cantonat à partir d'un artisanat ancien installé dans ce secteur, dès la fin du moyen-âge.





## ASPECTS DES INSTALLATIONS RECENTES

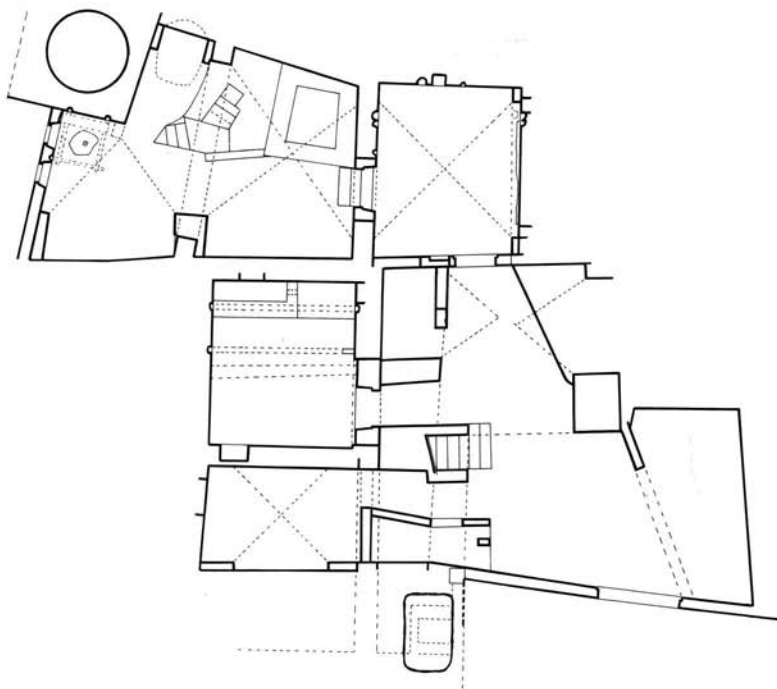
Au départ, la modestie de leurs ressources a amené les potiers à réoccuper des bâtiments d'origine assez ancienne transformés petit à petit et voûtés après coup au niveau inférieur. Ceci explique les accès souvent difficiles et sans dégagement.

Les **ateliers** sont situés dans d'étroites ruelles ou au fond d'impasses ne permettant pas une circulation facile. Ils sont implantés au rez-de-chaussée (à côté de l'écurie) de la maison où l'habitation occupe le premier étage. L'habitat, auquel on accède par un escalier extérieur, est précédé au sud d'une terrasse couverte caractéristique à Saint-Quentin-la-Poterie avec sa (ou plus rarement ses) colonne en pierre tournée. Apportant un peu de fraîcheur au

logement souvent de construction antérieure, elle accroît la surface utile de l'atelier voûté dans cette partie. Dans la cour en avant de la maison on retrouve l'aire de séchage et le four généralement inclus dans un bâtiment annexe lorsqu'il n'est pas dans la bâtisse principale.

**L'argile** du crétacé supérieur et du cénomanién était extraite des gisements principaux plus ou moins épuisés maintenant de Saint-Quentin-la-Poterie, Saint-Victor-des-Oules et Serviers (ils n'ont pas été étudiés faute de temps).

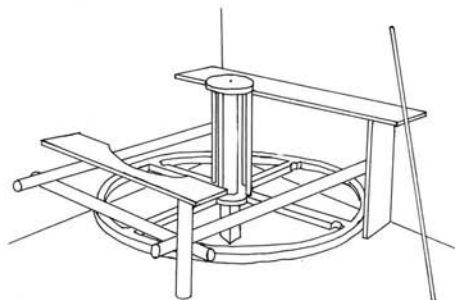
**L'aire de préparation de l'argile**, les fosses à décantation ou de mouillage (?) et le puits semblent être dans l'atelier même et parfois dans la cour.



### *Plan de l'atelier de potier 446*

*Nombreuses salles dont la destination est à préciser. En haut et à gauche : four et retirade, fosse à argile, atelier de tournage.*

Le tour bien localisé dans un seul cas est installé à proximité d'une petite fenêtre dans un angle de pièce dont les murs servent d'ancrage aux pièces de bois constituant le bâti et à la planche de siège curieusement horizontale. Un trou carré dans une grosse pierre scellée dans le sol sert de logement à l'axe fixe portant le tour à bâton traditionnel et archaïque. Le tour à pied, également employé sans doute tardivement, fut ensuite «mécanisé» : le tour à pédale préfigurant le tour électrique.



**Atelier de potier 446**

*Détail de l'emplacement du tour.*

*Essai de restitution du tour à bâton.*

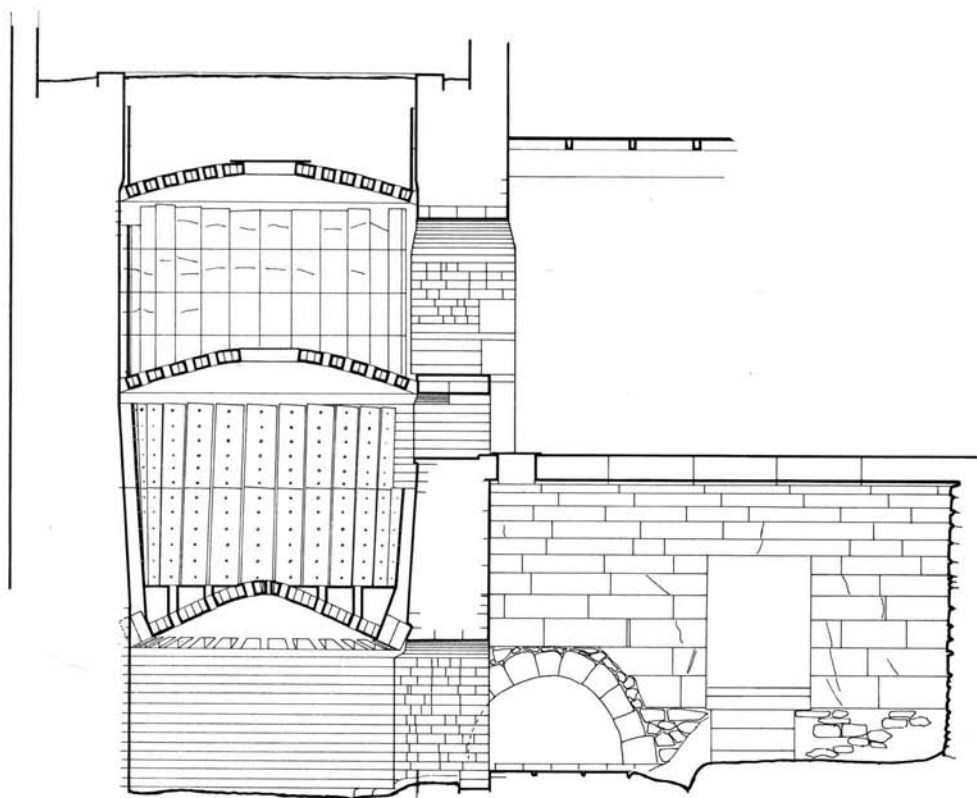
Le séchoir conservé dans un cas (localisable dans plusieurs ateliers) occupe une assez grande place constitué de pièces de bois fichées dans le sol et clouées aux poutres du plafond et de pièces horizontales destinées à recevoir les planches où le potier dépose les pièces qu'il vient de tourner ou en cours d'ébauchage.

Les installations de préparation du vernis à l'alquifoux n'ont pas été retrouvées sans doute à cause de leur caractère fort rudimentaire.



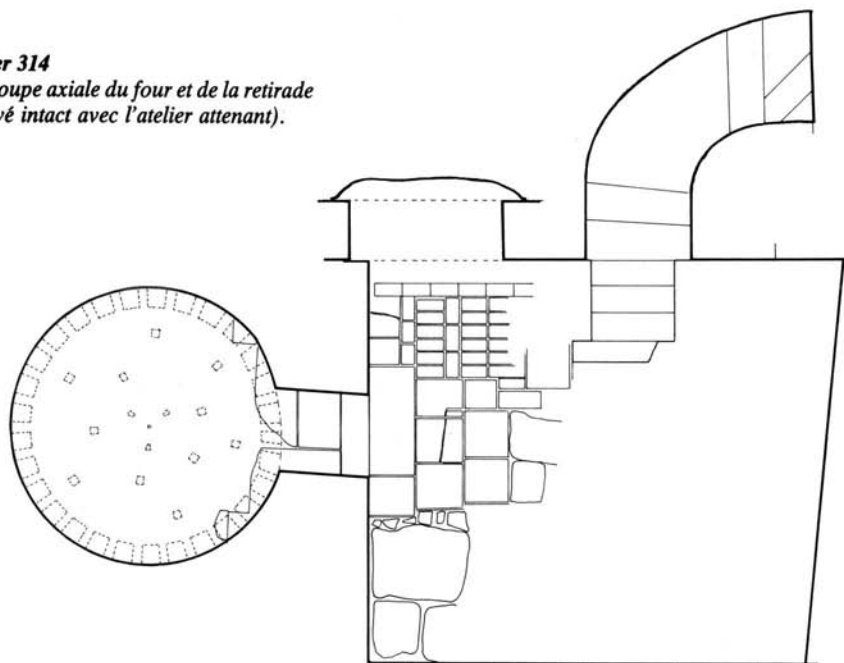
**Atelier de potier 314** Séchoir conservé en place

Le four, quant à lui, reste l'élément principal de l'atelier lorsque celui-ci en est pourvu. Si chaque atelier n'en est pas doté au moyen-âge et à l'époque moderne, le four semble plus courant dans les périodes récentes. D'assez nombreux restes malheureusement non datés permettent toutefois de définir ces constructions très hautes conçues sur le principe très archaïque de la cuisson à flamme verticale directe. Leur datation ultérieure permettra sans doute de préciser l'évolution de ces structures témoignant d'une plus grande efficacité de la cuisson. De plan circulaire englobé dans un massif de maçonnerie le plus souvent carré, les fours possèdent plusieurs niveaux. Le foyer est enterré, généralement ancré dans la roche et précédé d'une salle souterraine voûtée - **la retirade** - à laquelle on accède par un escalier externe ou interne. Cet espace aéré par l'intermédiaire d'une cheminée située au droit de la porte du four sert à l'alimentation du foyer en combustible. Les fagots de chêne blanc et vert y sont stockés. La voûte sur le foyer, constituée de petites briques en rangées concentriques ou parfois en spirales, est accrochée aux parois par l'intermédiaire de supports constitués de briques de chant insérées en oblique dans la paroi cylindrique. L'espace entre les supports constitue l'essentiel des trous de chauffe parfois complétés par quelques trous dans la voûte elle-même. Les poteries à cuire sont disposées dans plusieurs salles de cuisson superposées au dessus du foyer et séparées entre elles par des voûtes légèrement



**Four de potier 314**

*Plan et coupe axiale du four et de la retirade  
(four conservé intact avec l'atelier adjacent).*





4



2

3



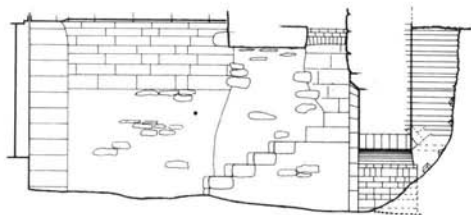
1



**Four de potier 314**

- 1 - Porte du foyer et accrochage de la voûte.
- 2 - Première salle de cuisson : bornels en U et voûte.
- 3 - Voûte avec trou d'homme entre les 2 salles de cuisson.
- 4 - Deuxième salle de cuisson : bornels plats et porte.

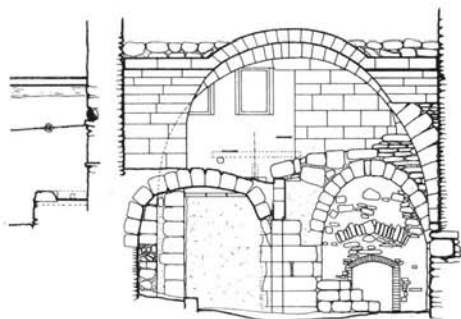
différentes. Leur ancrage dans la paroi est comparable (plusieurs variantes), et leur structure est percée d'un grand nombre de trous carrés ou circulaires et d'un trou plus grand au centre - trou d'homme - facilitant le chargement. Une porte dans la paroi des deux salles de cuisson permet également d'y pénétrer. Un dernier étage à ciel ouvert auquel on accède par une terrasse parfois couverte d'une toiture sert à la précuisson. Afin d'obtenir des pièces au vernis jaune de bel aspect, l'essentiel du flux de chaleur et des fumées porteuses de cendres était canalisé par un système de double cloison (**bornels**) chemisant la paroi interne du four. Les pièces à cuire étaient empilées avec l'aide «d'ases» (parallélépipèdes d'argile cuite avec deux encoches demi-circulaires) ou de gazettes. Suivant la configuration du terrain, certains aménagements pouvaient être apportés. Outre l'orientation variable des diverses ouvertures essentiellement en fonction de l'organisation de l'atelier, les niveaux enterrés peuvent être plus ou moins importants : allant de la retirade à demi aérienne (four Clop) à l'insertion dans le sol du foyer et de la première chambre de cuisson (four Sorbier).



**Four de potier 411**

*Coupe axiale sur la retirade et le four.*

*Vue de la retirade : escalier d'accès, reprise de voûtement, façade du four avec porte du foyer.*



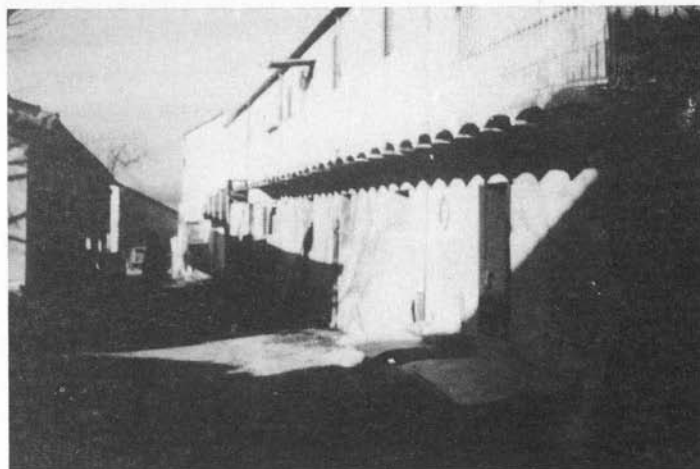
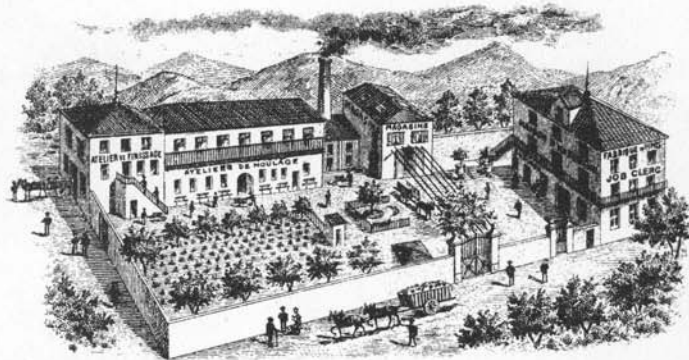
**Atelier de potier 446**

*Coupe et vue de l'atelier avec four et emplacement du tour.*

### La piperie Job Mouton Clerc.

Sa création fin XIX<sup>e</sup> siècle et sa débordante activité tous azimuts demande une recherche qui dépasse de très loin l'objet de cette première présentation. C'est toute l'histoire des pipiers de Saint-Quentin qu'il faudrait évoquer. Contentons-nous ici d'évoquer les bâtiments et le four. Bénéficiant d'un espace large, les bâtiments s'étendent en arrière d'un jardin d'agrément et non loin de la maison d'habitation cossue. Atelier de finissage, ateliers de moulage, magasins : autant de légendes agrémentant la vignette représentant avantageusement la «manufacture de pipes et terres» sur le papier à en-tête vers 1900. Le (ou les) four y apparaît avec sa cheminée crachant

un vaste nuage noir à l'échelle de la «nouvelle installation... permettant de livrer beaucoup plus de marchandises» dit le texte imprimé... Du dessin idéalisé aux bâtiments abandonnés en 1972, certaines transformations ont été réalisées. Un autre atelier de moulage a été créé alors que le précédent, au moins en partie, est utilisé pour la préparation de la terre au rez-de-chaussée et, pour le séchage des pièces et le stockage des produits cuits à l'étalage tout du long duquel court un balcon. Un bureau, modeste bâtisse, a été construit en partie sur le jardin. Un seul four apparaît sous un appentis. De tout cela, il ne reste plus grand chose à l'heure actuelle, le four périssant inexorablement. Quelques documents recueillis



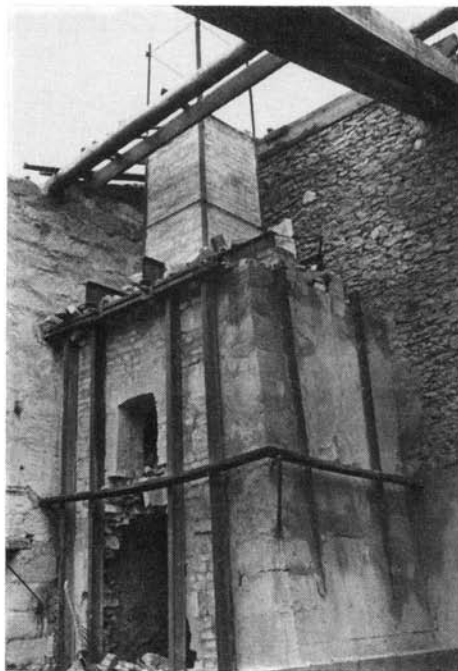
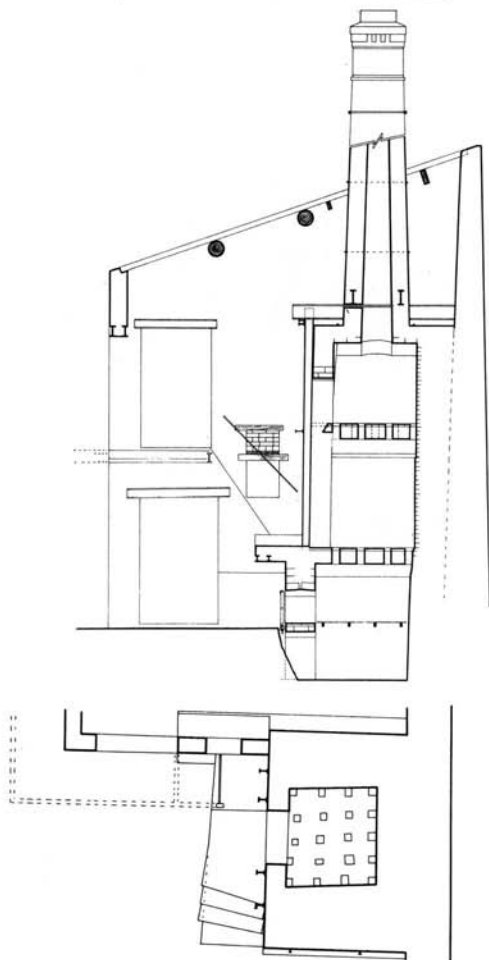
**Piperie Job Mouton Clerc**

*Détail de l'en-tête du papier commercial montrant l'usine à pipes et la maison d'habitation vers 1900.*

*Vue des bâtiments et du bureau vers 1960-1970.*

depuis de nombreuses années et les relevés avant démolition totale permettent de se faire une idée de sa structure. Englobé dans une maçonnerie carrée, aux angles de pierre de taille et emprisonnée dans une armature de fer, le four se développe sur plusieurs niveaux. Le foyer, où le bois brûlait sur une grille au dessus d'un cendrier assez volumineux seul enterré, s'ouvre au sud par une petite porte à fermeture de réfractaire armé de fer sur rail. Une fosse peu profonde permet au chauffeur d'alimenter le feu. La voûte sur le foyer est en berceau surbaissé percé de 20 trous de chauffe

régulièrement répartis. La surface supérieure horizontale sert de sole où les «oules» renfermant les pipes à cuire sont disposées. Cette première salle de cuisson assez haute et voûtée en berceau est accessible grâce à un escalier menant à une étroite porte très haute. Au dessus, un deuxième étage de cuisson de bien moindre volume et voûté de même est accessible par une petite porte au sud. Dans ce dernier voûtement s'ouvre la cheminée au pied de laquelle un registre métallique permet de régler le tirage dans le four. La cheminée de brique est également armée de fer .



**Four de la piperie Clerc**

*Plan de la première salle de cuisson et coupe axiale y compris foyer et cendrier partiellement restitué (en arrière du four, ancien atelier de moulage).*

*Etat en mai 1985 du four en cours de démolition. Détail de la porte du foyer (fosse d'accès remblayée).*

## Les briqueteries Clerc et Ducros

Deux grandes briqueteries sont conservées à des degrés divers et contribuent au paysage industriel de S.Q.P. par leurs grandes cheminées.

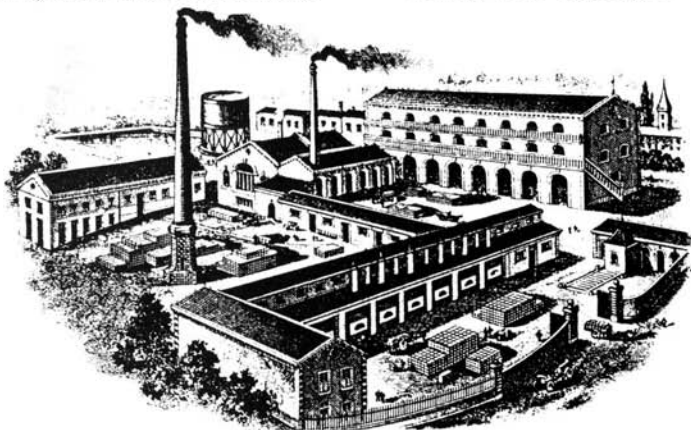
De l'usine de Louis Clerc dit Toupinas représentée de façon idéale sur le papier à en-tête de la «maison fondée en 1810», il ne reste que deux bâtiments fortement transformés et la grande cheminée qui menace ruine. Plus rien des installations importantes mues grâce à une machine à vapeur ni du grand bâtiment des fours qui ont tant marqué l'économie locale. Grâce à l'exploitation des archives privées, la reconstitution de son activité, attachée à la personnalité de son fondateur, fera redécouvrir une des grandes figures importantes du XIX<sup>e</sup> siècle Saint-Quentinois.

L'usine Ducros presque intégralement conservée permet une approche réelle de la fabrication. L'enquête non terminée fera certainement la lumière sur l'ensemble des modes de travail. Au centre du vaste terrain, un long bâtiment d'habitation à deux niveaux avec terrasses postérieures au sud (schéma classique de la maison à S.Q.P.) a été agrandi vers l'est suivant la même disposition. La partie ancienne a servi d'atelier primitif. Le puits y est englobé dans la galerie inférieure couverte d'un plancher. Au vu de l'état actuel, il est difficile de restituer l'organisation primitive du travail. Des tables de moulage et un ensemble de moules à charnières (moules en bois parfois recouverts de zinc) sont sans doute les dernières

traces du façonnage manuel des briques. La transformation en véritable usine (sa datation devra être précisée) est marquée par la mise en place d'installations importantes pour la préparation de la terre et sans doute la construction, à ce moment, des grands fours de cuisson avec séchoir habités par de vastes hangars.

Au nord des bâtiments primitifs, un petit abri ouvert sert au stockage de la terre venant de carrière. Un autre puits y est associé à un réservoir aérien qui permet l'alimentation en eau des machines installées dans le grand hangar adossé aux bâtiments d'origine. Un broyeur à deux meules verticales encore en place fragmentait les matériaux durs et mélangeait et/ou malaxait les compositions sèches ou humides.

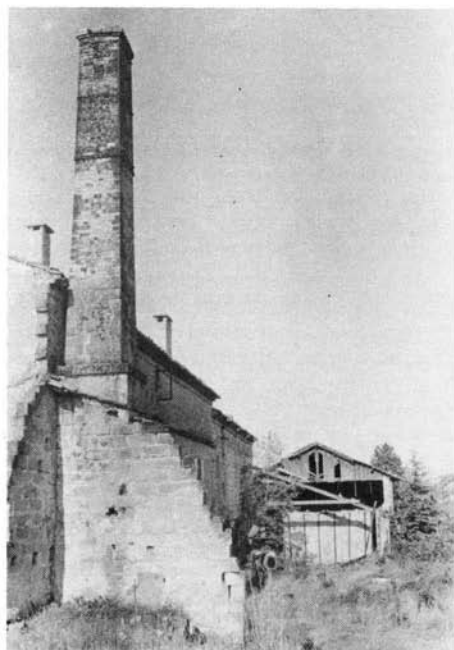
L'argile ainsi préparée était envoyée à l'intérieur de l'ancien atelier de moulage transformé pour les dernières phases de préparation de la matière première. Une boudineuse y côtoie une concasseuse boudineuse utilisée pour les mélanges spéciaux silice-argile destinés à certains produits très réfractaires. L'argile ainsi préparée était ensuite moulée à l'aide de «presses à rebattre» manœuvrées à la main. Un plateau monté sur roulettes porte un bâti auquel est assujéti le piston (ou poinçon) fixe et, sur lequel coulisse un plateau porteur du moule mobile. Le cadre métallique rempli d'argile monte (pression et moulage de la brique) grâce à un système de



*Briqueterie L. Clerc dit Toupinas*

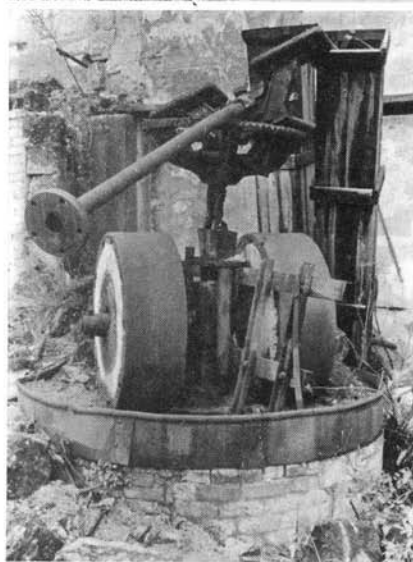
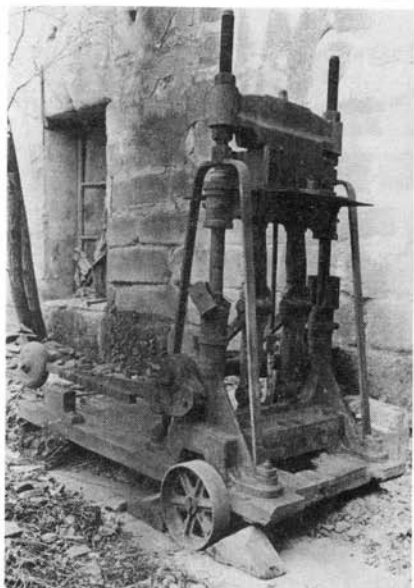
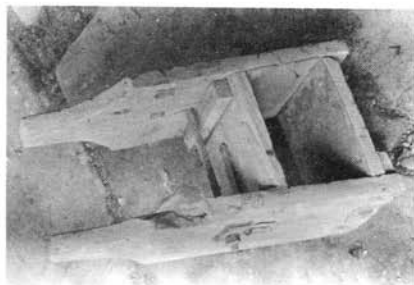
*Détail de l'en-tête du papier commercial montrant l'usine à briques et produits réfractaires vers 1900.*





**Briqueterie Ducros**

*Vue sur l'arrière des bâtiments anciens : cheminée, broyeuse et séchoir (toiture disparue) et four principal (toiture plus haute conservée).*

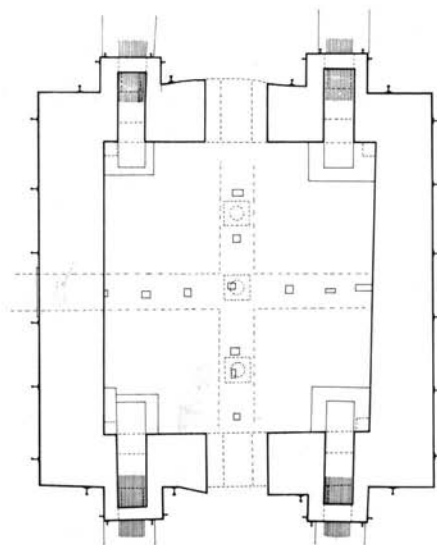
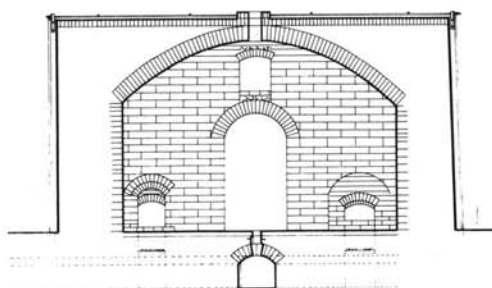
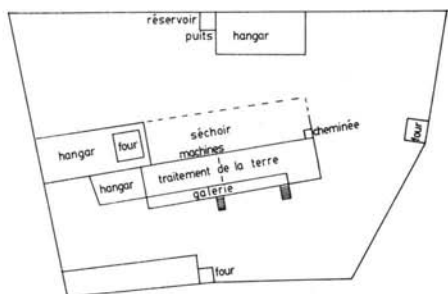


**Briqueterie Ducros**

*Moule en bois armé de zinc pour fabrication manuelle des briques.*

*Presse à rebattre pour une fabrication plus mécanisée.*

*Broyeuse malaxeuse mécanique à deux meules verticales tournantes.*



**Briquetterie Ducros**  
*Schéma des installations.*  
*Plan et coupe transversale du four principal.*  
*Bâtiment d'habitation.*  
*Second four à briques.*  
*Porte de chargement et alandier du four principal.*

biellettes (système à genouillère) actionnées par un levier muni d'un contrepoids facilitant la manœuvre. Cette machine est servie par deux ouvriers : l'un plaçant l'argile dans le moule et retirant le produit pressé, l'autre actionnant le levier. Plusieurs presses mobiles ont existé dans cet atelier à des endroits sans doute variables. L'une a été retrouvée sous le hangar du séchoir et une autre dans le petit hangar dans l'axe des bâtiments primitifs.

Une autre machine, peut-être une presse, se trouve dans le hangar qui abrite le grand four. A proximité, est abandonné un traîneau qui a dû servir au transport des briques (les vagonnets sur rails n'ont pas été employés). Un atelier de mécanique pour la maintenance des machines était installé dans la galerie en avant des installations de préparation d'argile.

Les briques moulées étaient mises à sécher artificiellement dans un **séchoir** dont la structure aérienne reste à définir. Un vaste séchoir était aménagé sous le hangar au nord des bâtiments anciens et à l'est du grand four. Les fumées provenant de ce dernier étaient envoyées dans le séchoir par un collecteur souterrain transversal qui alimentait des couloirs axiaux. Les gaz chauds étaient régulièrement répartis grâce au cloisonnement des masses de briques à sécher. Les gaz refroidis se déversaient dans un dernier collecteur transversal. Le tirage y était accéléré par un ventilateur électrique au pied de la grande cheminée. En théorie, les gaz chauds et secs se refroidissent en se chargeant d'humidité en parcourant le séchoir où les briques se déplacent (dans le cas d'un séchoir avec chariots par ex.) en sens inverse pour une meilleure efficacité.

Le **four principal** est à plan carré aux murs talutés et renforcés par une armature métallique importante. Il est alimenté sur les côtés des faces antérieures et postérieures par 4 alandiers extérieurs. Le combustible tombe sur une grille. Le tirage ascendant entraîne l'air chaud vers le haut grâce à un coffrage, dans la chambre de cuisson unique, en avant de chaque alandier. La flamme monte, vient buter contre la voûte et redescend entre le chargement vers la sole perforée d'une série de carnaux disposés en

croix. Des galeries souterraines de même plan évacuent les fumées vers la cheminée par l'intermédiaire du séchoir. Quelques événements complémentaires existent dans la voûte en berceau axial surbaissé : 3 dans l'axe de la voûte et un dans chaque angle. De part et d'autre du four, une porte assez haute permet le changement du four. Une petite porte au dessus de la précédente permet de compléter la charge sous la voûte. Le hangar qui abrite le four possède une toiture assez haute laissant échapper les fumées des événements.

Un **second four** de même type était utilisé. Situé à l'est de l'atelier, il est également alimenté par 4 alandiers et fonctionne suivant le même principe de la flamme renversée centrale. L'évacuation des fumées est souterraine vers la grande cheminée. Quelques détails diffèrent du four précédent : pas d'évents dans les angles de la voûte ni de porte supérieure de chargement.

Un 3<sup>ème</sup> four de surface très réduite au sud de l'atelier ne semble pas avoir beaucoup servi pour la cuisson des briques.

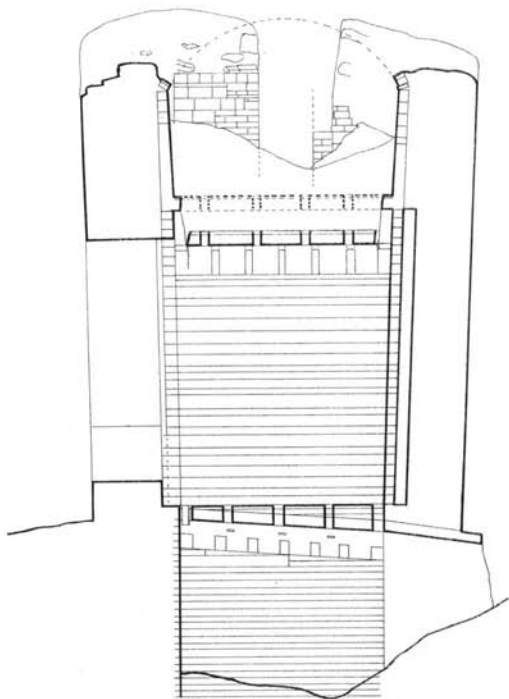
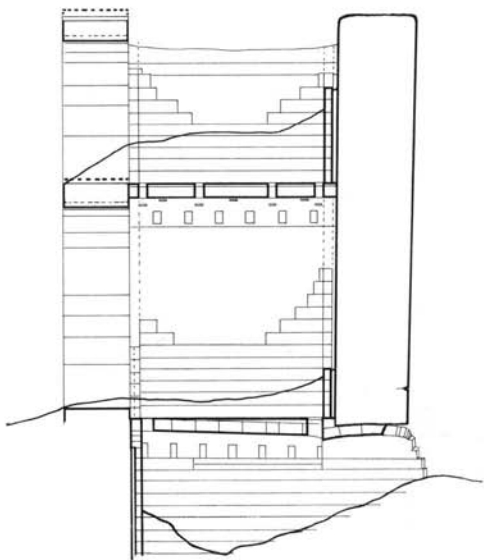
La production de briques réfractaires de modèle courant était complétée par la fabrication de briques aux dimensions et aux formes spéciales pour le revêtement des hauts-fourneaux.

### Faïences de Serviers

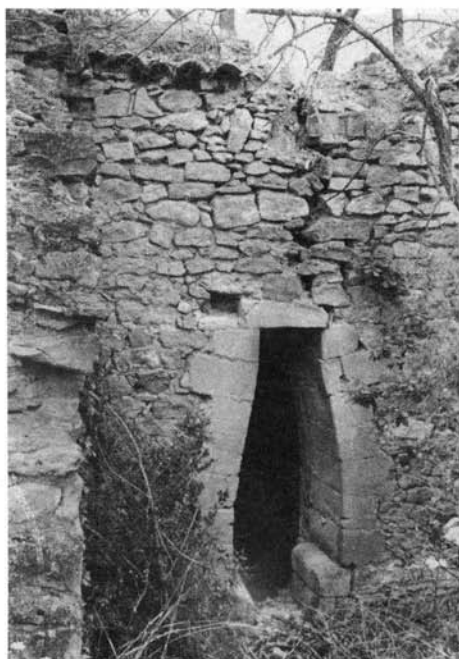
Si la production de faïences domestiques a existé à S.Q.P., les installations n'en sont pas encore localisées. Par contre, deux beaux exemples à Serviers permettent d'aborder l'organisation générale du travail qu'il conviendra de compléter ultérieurement.

L'**atelier 149**, propriété de la Commune depuis de très nombreuses années, isolé sur la garrigue, dispose d'une surface très largement ouverte où toutes les phases de la fabrication apparaissent. Un ensemble de fosses maçonnées s'étagent sur le flanc d'un petit monticule.

Disposées en cascade, elles ont servi à la décantation de l'argile qui devait être préparée en premier lieu sur une aire dallée de pierre en amont. Nous n'avons, pour l'instant, pas localisé le puits qui alimentait cette installation complexe de bassins aux dimensions très variables (destination propre à définir). Une vaste surface, apparemment libre, peut-être utilisée pour la dernière étape de la préparation de l'argile (marchage) et aussi le séchage des pièces s'étend entre les bassins précédents et les bâtiments au nord. Ces derniers sont en deux parties dont une à l'ouest peut avoir servi d'habitat et celle de l'est, seule à posséder un



**Faïenceries de Serviers :**  
*Coupe axiale du four 149 et vue extérieure :*  
*portes ouvrant dans l'atelier, trace de la*  
*couverture.*



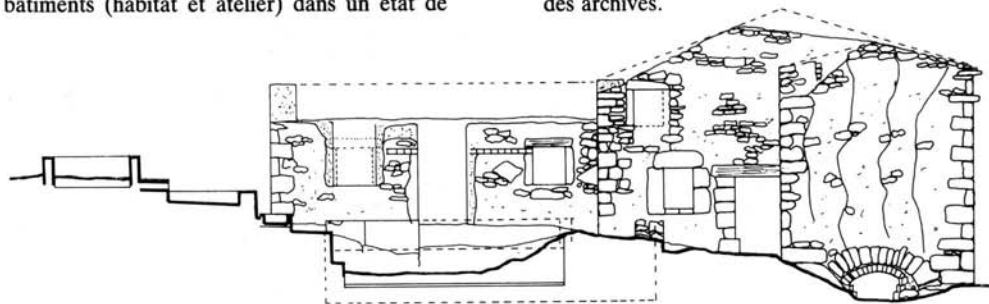
*Coupe axiale du four 458 et vue extérieure :*  
*porte de la première salle de cuisson et génôise du*  
*toit.*

étage, constituait l'atelier. En l'absence de toute recherche poussée et de fouilles ultérieures, il est impossible de préciser d'avantage l'organisation de la vie et du travail dans ces lieux. Le four, en partie saccagé récemment, prend appui sur l'atelier dans l'angle sud-est. Englobé dans une maçonnerie courante de pierre locale avec chaînage d'angle en pierre de taille, il était recouvert d'une toiture en bâtière d'axe nord-sud dont les ruines gardent la trace. Un foyer enterré de plan carré allongé au sud par un espace conique s'ouvrait au sud dans une fosse. On y accède par le chemin qui relie l'atelier au village. La voûte du foyer en berceau axial surbaissé est percée de trous de chauffe uniquement en périphérie : 7 fentes latérales s'ouvrant dans la sole horizontale sous forme de carreaux carrés et 3 trous carrés en avant et au fond. La première salle de cuisson située au dessus du foyer est voûtée de même mais percée d'un plus grand nombre de trous de chauffe dans la partie centrale. Au nord, une porte très haute en plein cintre (pierre de taille) permet d'y accéder à partir du niveau inférieur de l'atelier. Malgré les destructions, la deuxième salle de cuisson peut être définie assez précisément. De volume plus petit, elle était également voûtée en berceau (les traces en sont conservées). La porte de chargement (en plein cintre et pierre de taille) de cet étage est également au nord et débouche à l'étage de l'atelier. Les différentes parties intérieures du four sont chemisées à l'aide de briques réfractaires. Les parois ne portent pas la trace de doubles cloisons la transformant en four moufle. Les productions de cet atelier à définir étaient sans doute cuites en deux étapes. Le biscuit (première cuisson) devait être cuit à l'étage supérieur en même temps que les faïences glaçurées enfournées dans des cazettes disposées dans la première salle de cuisson.

**L'atelier 458**, ensemble plus complexe de bâtiments (habitat et atelier) dans un état de

ruine avancé, est également isolé du village. Au bout d'un chemin maintenant envahi par la végétation, il est situé à flanc de coteau à proximité d'anciennes exploitations de matière première qui ont perturbé assez largement la surface de sol. L'ensemble des étapes de la fabrication de la faïence est à rechercher sous l'amas impressionnant de ruines. Le puits reste miraculeusement intact au bord du chemin et à proximité d'une aire qui était sans doute destinée à la préparation de la terre. Le four, menacé de ruine à très brève échéance, a été étudié en priorité. De conception très proche du four précédent, il est construit en contre bas et au contact de l'atelier. Les maçonneries y sont également en pierre courante sans chaînage d'angle et couvertes d'une toiture en bâtière nord-sud de tuiles rondes. Le foyer enterré s'ouvre à l'est dans une vaste pièce débouchant sur l'aire précédente. Son plan est identique au four 149, mais il est voûté d'un berceau axial surbaissé curieusement en oblique (berceau rampant). Les trous de chauffe y sont disposés plus régulièrement. La première salle de cuisson qui surmonte le foyer est voûtée d'un berceau axial qui a beaucoup souffert (mouvement dû à la déclivité de terrain et à la poussée de la voûte de l'étage supérieur). A l'ouest la porte d'accès à cet étage est construite en pierre de taille suivant un profil de bouteille assez curieux monté sur des banquettes latérales assez larges et couverte d'un linteau droit. Le chemisage intérieur de brique réfractaire ne reproduit pas exactement le même profil : pas de banquette et couverture en plein cintre. La deuxième salle de cuisson s'ouvrant au nord à l'intérieur de l'atelier était voûtée d'une coupole dont il ne reste que quelques briques.

Les productions et leurs auteurs seront définis par l'étude ultérieures des ratés de cuisson et des archives.



**Atelier 149 de Serviers** : coupe sur les fosses à décantation en avant des bâtiments et du four (à droite).

## EVOLUTION DES PRODUCTIONS CERAMIQUES XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> SIECLE EN UZEGE.

Les recherches depuis 25 ans sur l'habitat médiéval ont apporté bon nombre d'informations sur la poterie utilisée tout au long du moyen-âge dans le sud-est. Certaines périodes restent peu représentées malgré l'apport, depuis près de 13 ans, des études d'ateliers producteurs. Les dernières fouilles à SQP (1976 et 1982) et les prospections de cette année permettent de combler certains vides de connaissance. Il faut toutefois modérer toutes extrapolation et utiliser les hypothèses émises ici avec prudence en attendant les découvertes à venir. Dans cet exposé, nous reprenons les notions présentées dans le précédent catalogue (*Aspects des terres cuites de l'Uzège, 1983*) en essayant, pour la période moderne, d'émettre quelques hypothèses.

### Avant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

Depuis la fin de l'Antiquité, l'essentiel de la céramique produite est réalisée à partir d'argile réfractaire cuite en atmosphère réductrice (dépôt de carbone dans la pâte imperméabilisant partiellement le récipient, aspect gris à noir). En Uzège, les productions du haut moyen-âge (V - VII<sup>e</sup> s.) sont encore fort mal connues par rapport au Languedoc ou à la Provence. Les formes sont assez variées : récipients globulaires généralement sans anse pour la cuisson, formes plus ouvertes toujours d'assez petite dimension. La céramique fine de tradition antique utilisée parallèlement pour la table disparaît assez vite au profit des produits réfractaires qui dominent jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> s. Les formes évoluent vers un nombre plus restreint de types où les récipients ouverts deviennent rares sans doute remplacés par une vaisselle de bois. C'est dans ce contexte qu'il faut placer les productions du four du XII<sup>e</sup> siècle trouvé récemment à SQP. Subsistent essentiellement des formes fermées pour la cuisson ou la conservation des liquides : l'oule et la cruche aux dimensions beaucoup plus variables que précédemment. L'évolution semble s'effectuer vers des formes de plus en plus grandes, seules poursuivies jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle pour la conservation des liquides sans doute ; les autres fonctions étant remplies par

un nouveau produit qui fait son apparition courant XIII<sup>e</sup> siècle dans nos régions.

### Du XIII<sup>e</sup> à fin XV<sup>e</sup> siècle.

Cette tranche de temps est pour l'instant assez artificielle et de toute manière très floue dans ses limites. Elle prend en compte un certain type de produit qui semble, au point de vue technique, assez homogène sur la période jusqu'à ce qu'apparaisse une nouvelle façon de faire qui pourrait peut-être se situer au XVI<sup>e</sup> siècle. L'apparition courant XIII<sup>e</sup> siècle d'une technique quasi oubliée depuis l'Antiquité transforme rapidement le marché céramique. La cuisson oxydante et l'utilisation de la glaçure au plomb qui imperméabilise la terre cuite entraîne un changement radical.

Toujours réalisée à partir d'une argile réfractaire, la poterie se diversifie dans le domaine de la cuisson (oules, tians, poêle à frire, couvercles de différentes formes, premiers toupins) et de la conservation/service des liquides (cruches de différentes formes, gargoulettes). L'éventail des dimensions s'élargit de façon significative comme, par exemple, pour les marmites dont le diamètre de la panse varie entre 15 et 50 cm environ. A l'image des importations, un nouveau produit apparaît destiné au service de la table ou au décor de la maison. Réalisées à partir d'une argile calcaire surtout et parfois d'une argile réfractaire, ces poteries sont décorées surtout en vert et brun sur fond blanc opaque : ce sont des formes ouvertes surtout (coupes, plats,...), des récipients à liquides ou même de pots floraux... Quelles est la place des productions toujours hypothétiques de l'Uzège dans ce nouveau marché ? En l'absence de toute découverte locale, on ne peut que rester dubitatif quant au lieu précis de production.

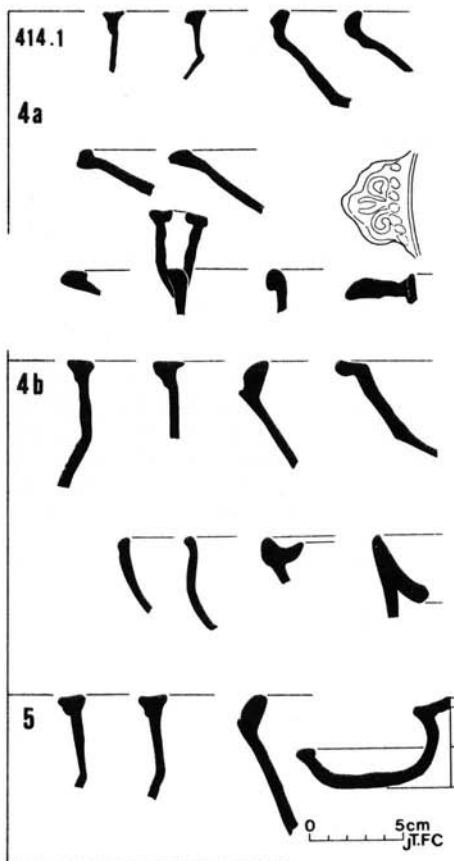
### Entre XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il faudrait peut-être dire à partir du XVI<sup>e</sup> siècle... A la lumière des découvertes récentes à SQP, on peut effectivement se demander si un tournant technologique est accompli avec l'emploi quasi général de l'engobe. Avant son

emploi, les céramiques glaçurées présentent des teintes mêlées et tachetées à cause d'une réaction chimique entre les oxydes métalliques contenus dans la pâte de la poterie et la glaçure elle-même.

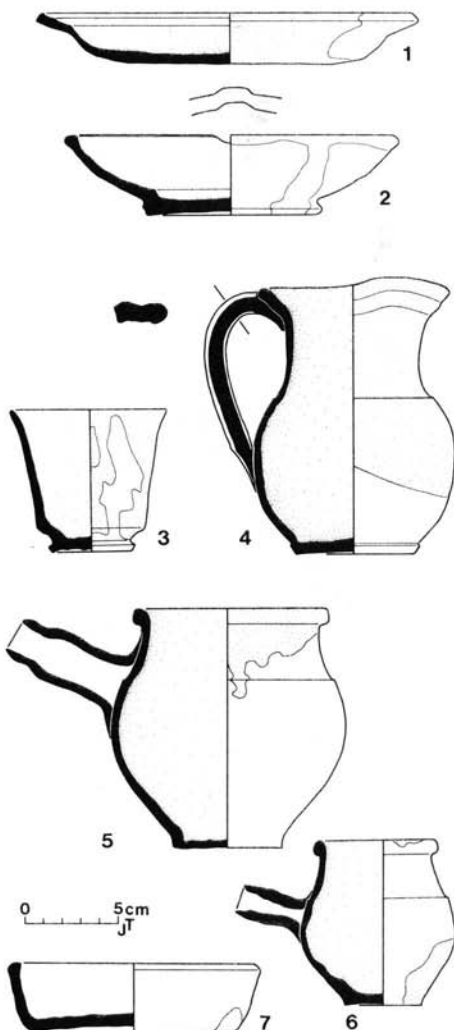
Pour éviter ces irrégularités incontrôlables, on intercale entre la pâte et la glaçure une couche d'argile très fine très homogène obtenue par décantations successives. Cet engobe le plus souvent blanc donne une teinte unie à la glaçure quelque soit la couleur de la pâte. Les formes restent dans une tradition très nettement médiévale tout en s'élargissant au service de la table (bols, jattes à marli, tourne-omelette,

réchaud sur pied). Ces nouvelles pièces sont sans doute un point de repère par rapport à la période précédente qui en est dépourvue. Le matériel du four de SQP daté de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle montre cette évolution où curieusement les marmites semblent absentes au profit surtout de la vaisselle de table (la vaisselle de cuisson étant toutefois représentée par les grandes séries de toupins). Faut-il voir dans cette absence de marmite un glissement d'influence



**Dépotoir domestico-artisanal 414. 1 de SQP**

Profils de marmites, tians, tourne-omelette, réchaud, couvercle,... couches 4b et 5 : argiles réfractaire SQP sans engobe. Fin XIV - début XV<sup>e</sup> siècle ; couche 4a : formes d'aspect plus récent, argile réfractaire SQP avec engobe. XV - XVI<sup>e</sup> siècle ?.



**Poteries ratées de cuisson du four 463 A de SQP** (fouille de 1976), assiettes, gobelet et cruche, toupins, cale de four. Argile réfractaire SQP avec glaçure jaune et/ou verte (avec engobe), 1660 - 1680.

au profit d'autres ateliers tel Vallauris par exemple ?... C'est, pour l'instant, ce que confirme la fouille de l'atelier de verrier de Roquefeuille (B.d.R.) où, au XVIII<sup>e</sup> siècle, on utilise la marmite de Vallauris, le toupin et la cassole de SQP... L'aspect le plus important sans doute, c'est la transformation des formes qui s'effectue au cours de cette période. Le caractère moderne affirmé des produits de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle montre que cet abandon du faciès médiéval lui est antérieur. En fin de compte, beaucoup de présomptions qu'il faudra vérifier...

**XIX et XX<sup>e</sup> siècle.** (Siècle mis à part et associés parce qu'indissociables pour l'instant). Les formes très diversifiées qui correspondent à tous les emplois possibles sont essentiellement domestiques. Elles évoluent lentement, en fait depuis au moins le XVII<sup>e</sup> siècle, pour la plupart, vers les formes encore produites au début du XX<sup>e</sup> siècle avec quelques variantes dues aux différents ateliers et peut-être aux lieux (ce qui reste à définir). Ce qu'il faut sans doute souligner, c'est le caractère particulier des productions issues de centre prenant l'argile réfractaire comme matière première. Si la spécialisation (poterie culinaire allant au feu en argile réfractaire, vaisselle de table en argile calcaire) s'accroît partout, il semble qu'en Uzège, les ateliers travaillant l'argile réfractaire aient produit toutes les formes sans distinction. Les faïenciers locaux, utilisant une terre réfractaire plus blanche, sont dans le même cas ; ce qui ne les empêche pas de réaliser un décor souvent plein de saveur. La poterie de cuisson destinée à l'âtre est soit posée sur un trépied soit à même ou contre les braises (marmites à pattes, toupins à manche). La marmite traditionnelle à plusieurs anses n'apparaît plus, depuis longtemps déjà, dans les productions de SQP. Vaisselle de cuisine, de stockage ou de table décorée ou non, faïence plus ou moins fine, ustensiles divers pour le lavage, poterie sanitaire, objets de garniture de cheminée (pots à tabac, porte-montre et pots floraux en tous genres...) ou terre cuite architecturale (épis de faitage (?) ou chapeau de cheminée),... crêpe d'arrosage... sans oublier le pipes et les surprises (jouets) : tout cela est réalisé dans l'argile locale totalement maîtrisée !

### Poteries récentes utilisées à SQP.

Les nombreux «pots» conservés dans toutes les maisons de SQP sont le reflet, très souvent, de la batterie céramique qui était utilisée couramment (mises à part quelques poteries issues d'autres contextes recueillies par quelques amoureux d'objets anciens...). L'exposition «Aspects des terres cuites de l'Uzège» en novembre 1983 montrait un panorama assez sélectif où quelques productions étrangères s'étaient glissées plus ou moins volontairement...

Il est peut-être bon de reprendre cette présentation en accentuant l'effet de masse qui a pour effet secondaire de marginaliser certains produits difficilement rattachable à l'Uzège mais aussi de souligner l'apport d'autres centres producteurs qu'il faudra identifier. Les études en cours permettront, à brève échéance, une meilleure définition de ces productions locales (origine et datation).



**Moule à oreille pour bol**

*Argile réfractaire SQP, trace de glaçure, inscription gravée au dos : a St victor le 10 septembre 1765/Chalvidal.*



Au delà des recherches et publications importantes mais partielles des érudits locaux (Cf. Bibliographie), ce premier bilan, après une année de travail collectif, fait brièvement état des découvertes concernant surtout l'artisanat récent. Les résultats obtenus sur le passé lointain à partir des sources écrites ou des vestiges archéologiques renforcent cette connaissance et font entrevoir la tâche à accomplir. En effet, la lecture, même superficielle de ce «catalogue», souligne les points forts de notre connaissance mais aussi les longs silences concernant telle ou telle période, tel ou tel aspect de cet artisanat multiple, et surtout les pratiques et les artisans eux-mêmes. Une longue récolte de la tradition orale est à entreprendre auprès des derniers témoins de cette activité pour que toutes les informations possibles soient rassemblées. Toute la documentation recueillie sur l'ensemble des villages qui ont participé à cette activité de la terre dans le nord de l'Uzège permettra une meilleure synthèse sur cet aspect de la vie économique de la région. Il nous faut donc poursuivre cette enquête à Saint-Quentin-la-Poterie mais la développer à Serviers et Saint-

Victor-des-Oules, définir le rôle des autres villages ainsi que celui, plus récent, d'Uzès. Cette recherche ne pourra être complète qu'avec la mobilisation des habitants du nord de l'Uzège qui peuvent contribuer à la redécouverte de leur passé. Dans ce but, tout souvenir, tout document écrit ou photographique touchant de près ou de loin l'activité de la terre, toute production de terre cuite, tout outil ou matériel peuvent être utiles. Ces documents, restant la propriété des détenteurs, pourront être photographiés et étudiés. L'ensemble des données ainsi recueillies sous forme de dépouillements d'archives, de relevés et photographies des installations et du matériel donnera lieu à des publications et expositions dont cette manifestation est un des premiers maillons. Le dépôt de toute cette documentation dans la future Maison de la Terre et le tracé d'un Chemin de la Terre permettront dans un avenir proche l'accès à tous de ce passé qui a très largement marqué le paysage mais aussi les habitants de l'Uzège. Nous espérons que cette exposition aura pu vous en convaincre...



**Exemple de témoin du passé artisanal**

*(Photographie communiquée par le Foyer du 3<sup>ème</sup> âge de SQP).*

*Quel est son auteur, sa date de prise de vue ?*

*Quelle est l'usine représentée, les installations visibles ?*

*Qui sont les personnes présentes, leurs fonctions ?...*

## BIBLIOGRAPHIE

L'apport des textes a été écrit à partir des Documents suivants :

**Archives Nationales** : 12/189

**Chartier d'Uzès** : 219 M I 7, 8, 9, 29, 44, 69, 72, 73, 75, 76

**Bibliothèque de Carpentras** : ms 560

**Bibliothèque Municipale d'Avignon** : ms 2348

**Archives du Musée de Sèvres** : Enquête des préfets, 1809

**Archives Départementales de l'Hérault** : (AD34) : A 63 et 108 ; B 39 ; C 1376 ; II E 95/377 f° 36 et f° 66 v°.

**Archives Départementales du Gard** : (AD30) :

- **Supplément de Saint-Quentin-la-Poterie**

BB 9, 16 janvier 1743, 13 décembre 1758, 6 janvier 1767

BB 10, 15 décembre 1788

- **Compoix de 1672**

- **Notaires**

II E 71/202 f° 19, f° 50, f° 158 v°

/203 f° 402, f° 405

/207 f° 57 v°, 107 v°

/209 f° 11

/211 f° 80

/212 f° 412, f° 465 v°

/214 f° 44

/215 f° 133 v°

/216 f° 163 v°, f° 411

/219 f° 42, f° 50, f° 75, f° 106

/221 f° 27 v°

/225 f° 483, f° 508

/226 f° 158 v°, f° 395

/227 f° 185 v°, f° 235 v°

/228 f° 446 v°

/229 f° 276

/230 f° 293

/232 28 déc.

II E 63/ 96, acte 10

/ 97, actes 425, 473, 494

/ 98, actes 691, 952

/ 99, acte 1103

/ 100, acte 1314

/ 102, actes 2154, 2335, 2462

**Autres Fonds** : 5 M 421, 426

6 M 182, 654, 685

9 M 6, 7, 10

8 S 181

**Archives Communales de Saint-Quentin-la-Poterie** : Délibérations 1721-1738.

### Ouvrages imprimés :

Amouric (H.) et Démians d'Archimbaud (G.), **Potiers de terre en Provence et Comtat-Venaissin au Moyen-Age** : le travail des hommes, **Artistes, artisans et production artistique au Moyen-Age**, Rennes, 1983, à paraître.

**Aspect des terres-cuites de l'Uzège. XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles** (catalogue de l'exposition de Saint-Quentin-la-Poterie, Gard), J.Thiriot ed., 1983, 40 pages.

**Aujourd'hui le Moyen-Age : Archéologie et vie quotidienne en France méridionale** (catalogue de l'exposition Sénanque, Marseille, Arles, Toulon, Perpignan, Montpellier, Nice, Gap, 1981-1983). Démians d'Archimbaud G. ed, Aix-en-Provence, 1981, 125 pages, illustrations.

Borias (G), Une famille de potiers de Saint-Quentin-la-Poterie. **Les Clop, Revue des Art et Traditions Populaires**, oct. déc. 1961, p. 321-333.

Borias (G), **Poterie traditionnelle de l'Uzège**, Uzès. 1978.

**La céramique médiévale en Méditerranée occidentale, X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, actes du colloque international de Valbonne 1978**. Ed. du C.N.R.S., Paris, 1980.

Chaubaud (A), **L'Uzège et la région bagnolaise**, Uzès, 1966, 3 volumes.

Chobaut (H), La fin d'une industrie locale à Saint-Quentin-la-Poterie, **Revue Le Feu**, 1<sup>er</sup> janvier 1926, p. 18-19.

Damiani (L), Sables et argiles réfractaires du bassin d'Uzès et de la Tave, **B.R.G.M.**, 1958.

Démians d'Archimbaud (G.), Vallauri (L) et Thiriot (J), **Céramiques d'Avignon : Les fouilles de l'Hôtel de Brion et leur matériel, Mémoires de l'Académie de Vaucluse**, 7<sup>e</sup> série, Tome 1, 1980.

Espagnet (F.), la poterie dans le bassin de l'Uzège, **Revue de la céramique et du verre**, n° 18, 1984, p. 8-10.

Gagnière (S.) et Thiriot (J.), Aspects des provenances de carreaux de pavement du Palais des Papes d'Avignon au XIV<sup>e</sup> siècle, Actes du colloque «**Production et commercialisation des terres cuites architecturales au moyen-âge**», Saint-Omer, juin 1985, à paraître.

Gagnière (S.) et Granier (J.), Les carrelages en terre cuite au Palais des Papes d'Avignon, **Revue annuelle d'information, Mairie d'Avignon**, 1974, p. 13-17.

Serre (A), Techniques des potiers de Saint-Quentin-la-Poterie et de Saint-Victor-des-Oules (Gard). **Revue des Arts et Traditions Populaires**, 1961, p 309-320.

Thriot (J.), les ateliers de potiers post-médiévaux de Saint-Quentin-la-Poterie (Gard) : état de la recherche, **Archéologie du Midi Médiéval**, 1985, à paraître.

Thriot (J.), **Première recherche sur les ateliers de potiers médiévaux en Uzège et dans le Bas-Rhône**, **Documents d'Archéologie Française**, 1986, à paraître.

Thriot (J.), Notes sur les origines de la vaisselle des cuisines avignonaises au Moyen-Age. **Revue annuelle d'information, Mairie d'Avignon**, 1979, p. 37-47.

Thriot (J.), Stratigraphie dans un four de potier du XII<sup>e</sup> siècle à Saint-Victor-des-Oules (Gard). **La céramique médiévale... op. cit.**, 1980, p. 457-465.

Thriot (J.), Apport ethnographique et essai d'interprétation des structures de l'atelier de potiers du XII<sup>e</sup> siècle de Saint-Victor-des-Oules (Gard), **II<sup>e</sup> Colloque International de Céramologie Médiévale en Méditerranée Occidentale**, Tolède, 1981, à paraître.

Thriot (J.), Figurines humaines et animalières de terre-cuite du XIV<sup>e</sup> siècle des fouilles du Petit Palais à Avignon. **II<sup>e</sup> Colloque...**, **op. cit.**, 1981, à paraître.

Thriot (J.), Note sur la permanence de fours de potiers du type Saint-Victor-des-Oules, **Histoire des techniques et sources documentaires : Méthodes d'approche et expérimentation en région méditerranéenne**, Colloque C.N.R.S., Aix-en-Provence, 1982, à paraître.

Vazeille (J.B.), **Saint-Quentin-de-la-Poterie**, 1981.

**Direction scientifique :** J. Thiriot URA, 6,  
CNRS

**Recherches d'archives :** H. Amouric, J.L  
Vayssettes

**Enquête de terrain :** L. Batut avec l'aide de  
tucistes : Ch. Brahic, F. Charmasson, R.  
Poudevigne.

**Relevés architecturaux :** F. Morin

**Relevés photographiques :** F. Isler.

**Auteur des textes :**

H. Amouric et J.L Vayssettes : p.8 à 25, 47

J. Thiriot : p.7, 26 à 48

**Auteurs des illustrations :**

F. Isler et F. Morin sauf...

R. Campredon : p.35

F. Chardon : p.20,44

F. Morin : p.33

A. Ratz : p.45

J. Thiriot : p.27,29,44

x : p.48

**Maquette du catalogue :**

J. Thiriot.

Achévé d'imprimer dans les ateliers  
de **PRESSE SERVICE PUBLICATIONS**

Tél. 85.33.14.

Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 1985

